



LA REVUE DU CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

SEPTEMBRE 2022 — N° 116



NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE À CHÂTILLON-SUR-THOUE

SOMMAIRE

Photo de couverture : L'église de Châtillon-sur-Thouet
(source Wikipédia)

Le mot du Cercle 2

dossier Châtillon-sur-Thouet

Assemblée générale 2022 3

Le lieutenant Belot 18

La fiche sur Châtillon-sur-Thouet 23

Histoire de Châtillon-sur-Thouet 24

Promenade à Châtillon-sur-Thouet 29



La verrerie royale de La Chapelle-Seguin 33

L'exonération du service militaire 40

Des Deux-Sévriens trouvés hors du département 42

P'tits Zéchos DDS 43

Le mot des AD 44

ADHÉSION ET ABONNEMENT 2022

- Cotisation de base incluant l'accès au bulletin en ligne : 29 €
- Supplément pour bulletin version papier : 25 €
- Supplément pour bulletin papier hors France métropolitaine : 40 €

Mise en page de la revue : Raymond DEBORDE et Françoise CLAIRAND

Responsable de la publication : Raymond DEBORDE

Reproduction interdite des textes et illustrations.

Les articles n'engagent que leurs auteurs ou signataires.

Les articles et documents ne sont pas retournés.

Version papier imprimée par l'Imprimerie nouvelle Angevin.



CERCLE GÉNÉALOGIQUE DES DEUX-SÈVRES

Siège social : Archives départementales
26 rue de la Blauderie 79022 NIORT CEDEX

Siret n° 409 984 0085 0001

Association loi 1901 – J.O du 4.07.1990

05 49 08 55 75 Local Archives départementales

05 49 08 53 40 Local Pierre-de-Coubertin

(Laisser un message)

Courriel genea79@orange.fr

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président	Raymond DEBORDE
Vice-présidentes	Monique BUREAU Nadège DEJOUX
Secrétaire	Sylviane CLERGEAUD
Secrétaires adjointes	Danièle BILLAUDEAU Anne-Marie MOREAU
Trésorier	Claude BRANGIER
Trésorier adjoint	Jean-Philippe POIGNANT
Administrateurs	Nicole BONNEAU Françoise CLAIRAND Stéphane DALLET Sylvie DEBORDE Serge JARDIN Frédéric PONTOIZEAU Brigitte PROUST Jacqueline TEXIER
Référent jeunesse	Mattéo MADIER

Chères adhérentes, chers adhérents,

Ce début d'année 2022 a été l'occasion de retrouver une assemblée générale en présentiel, après deux années où nous en avons été empêchés pour des raisons sanitaires. L'épidémie de Covid dont nous ne sommes peut-être pas encore tout à fait sortis nous a donc laissé un répit et nous a permis de nous retrouver. Nous avons choisi Châtillon-sur-Thouet, petite commune de la Gâtine voisine de Parthenay et au centre de notre département pour nous réunir et nous avons bien fait. Nous étions dans une salle des fêtes vaste et accueillante pour faire le point sur l'année passée et présenter nos projets. Mme Contet, directrice des Archives départementales et M. le pasteur Vatinel, du musée protestant de Bois-Tiffrais en Vendée sont intervenus. Vous trouverez à suivre le compte-rendu de cette assemblée générale et le reportage photo de cette journée. Ce fut la dernière pour M. Maurice Jannaire, en tant que vérificateur aux comptes de notre association, je le remercie d'avoir rempli sa mission chaque année avec gentillesse. Notre CA se renouvelle aussi : Michel, Xavier et Yasmine le quittent ; Françoise, Frédéric, Jean-Philippe et Stéphane le rejoignent. Merci aux premiers de leur participation à la vie de la généalogie en Deux-Sèvres et bienvenue aux petits nouveaux !

Le numéro 116 fait la part belle à Châtillon-sur-Thouet et à notre AG mais pas uniquement puisqu'il est question aussi d'une verrerie royale à La Chapelle-Seguin et d'exonération du service militaire à Saint-Loup. Merci aux auteurs qui nous ont offert textes et recherches : M. et Mme Touraine et Sébastien Maurin, Albéric Verdon, Stéphane Dallet, Jean-Philippe Poignant, Annie Larrouy et Béatrice Reigner-Troude. N'oubliez pas de consulter à la fin de notre revue le « best-of » de la « newsletter » des dépouilleurs et la page des AD79.

Pour finir, puisque c'est un numéro de rentrée, je ne résiste pas au plaisir de citer toutes les occasions de nous rencontrer d'ici la fin de l'année.

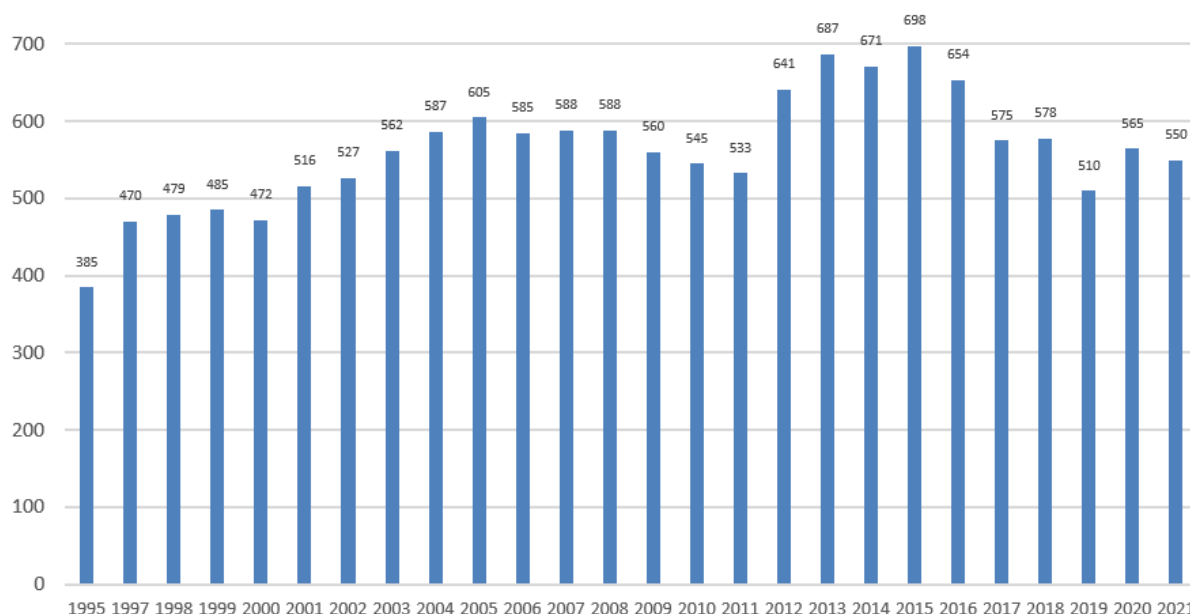
- Nous serons présents aux Archives départementales des Deux-Sèvres le **dimanche 18 septembre** dans le cadre des Journées du patrimoine.
- Suite à un partenariat avec la médiathèque départementale des Deux-Sèvres dans le cadre de « Terres de Lecture » consacré à la famille, nous animerons deux séances d'initiation, une le **samedi 1^{er} octobre** à Beaussais-Vitré, l'autre le **samedi 19 novembre** à Reffannes. Et pour faire bon poids, nous en rajoutons une le **lundi 17 octobre** aux AD de Niort. Toutes ces séances se font avec la participation des AD79.
- Toujours suite au partenariat avec la MDDS, le comédien Christophe Baillargeau mettra en voix différents textes généalogiques sur la famille que nous avons choisis. Ils sont issus de notre blog et d'autres blogs deux-sévriens. Christophe sera le **mardi 11 octobre** à Coulouges-sur-Autize, le **mercredi 12** à Champdeniers, le **jeudi 13** à Viennay et le **vendredi 14** à Saint-Jean-de-Thouars. Ce sera forcément très bien !
- Le **mercredi 26 octobre**, notre nouvel administrateur, Jean-Philippe Poignant fera une conférence aux AD79 sur les prémices des guerres de Vendée dans les Deux-Sèvres.
- Nous serons à Cissé dans la Vienne le **1^{er} weekend d'octobre** et au Mans le **3^e weekend de novembre** pour des rencontres organisées par des Cercles plus ou moins voisins mais toujours amis.
- Et bien sûr nous sommes **une fois par mois** présents à nos différentes permanences de Niort, Parthenay, Thouars, Coulon et peut-être bientôt Bressuire si tout se passe bien.

Comme vous le voyez, nous avons un riche programme qui devrait vous plaire. Pour plus de détail sur les horaires, consultez notre agenda en ligne sur notre site ([onglet Activités, sous onglet Agenda](#)). À très bientôt, forcément.

Raymond DEBORDE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 26 MARS 2022 À CHÂTILLON-SUR-THOUET

Nous avons comptabilisé 550 adhérents en fin d'année 2021 ce qui est une très légère baisse par rapport aux 565 de 2020.



Nous sommes (en 2021) présents dans 7 pays : la France (541), le Brésil (1), Hong-Kong (1), l'Australie (1) le Canada (4), l'Irlande (1) et le Luxembourg (1).

En France, nous sommes 176 à habiter le territoire de nos ancêtres, les Deux-Sèvres. C'est une assez forte baisse de 35 adhérents deux-sévriens (nous étions 211 en 2020), sans doute due au manque de contacts directs comme lors des séances d'initiation ou à l'absence de rencontres suite à la pandémie. Il faut aussi tenir compte de l'âge avancé et des décès de nos plus anciens adhérents, souvent originaires du département.

Les 365 autres membres du Cercle hors-département (au lieu de 349 en 2020) habitent un peu ou beaucoup plus loin parce qu'eux ou leurs ancêtres sont partis vers d'autres contrées. Cette hausse de 16 adhérents a peut-être la même cause, mais le résultat inverse que précédemment. La mise en place d'outils de communication virtuels et distanciels nous a fidélisé les plus éloignés.

À nous de retrouver l'équilibre entre services rendus aux expatriés et convivialité avec ceux restés dans notre beau et riche terroir. C'est notre vœu mais cela ne dépend pas que de nous, il faut que la réalité sanitaire le permette.

Parmi les 365 adhérents hors Deux-Sèvres, nous en retrouvons 133 à proximité, dans les départements limitrophes : 8 en Charente, 43 en Charente-Maritime, 24 dans le Maine-et-Loire, 11 en Vendée et 47 dans la Vienne.

Les autres sont donc disséminés partout en France, beaucoup à l'ouest et dans les régions les plus peuplées. On observe une forte hausse en région parisienne avec 82 (15 %) au lieu de 60 (dont 22 à Paris intra-muros).

LES ACTIVITÉS DE 2021 : RAPPORT MORAL

Les orientations de l'année passée ont été portées par le CA tel qu'il s'est constitué en 2021. Composé de 16 membres, j'en suis (Raymond DEBORDE) le président, assisté par deux vice-présidentes, Danièle BILLAudeau en charge des dépouillements et Nadège DEJOUX en charge de l'informatique. Les comptes sont tenus par notre trésorier Claude BRANGIER aidé de Nicole BONNEAU. Le secrétariat est géré quotidiennement ou presque par Sylviane CLERGEAU assistée par Anne-Marie MOREAU en charge du site et de l'antenne de Thouars et par Monique BUREAU en charge de l'informatique et des dépouillements.

Les autres membres du C.A. sont, par ordre alphabétique : Xavier CHOQUET (antenne de Thouars, blog, Facebook), Sylvie DEBORDE (informatique, initiation), Michel GRIMAUULT (atelier d'écriture), Yasmine

GUILBARD, Serge JARDIN (antenne de Parthenay, relectures), Brigitte PROUST (antenne de Niort, bibliothèque), Jacqueline TEXIER (préparation des journées de la généalogie).

L'année a été marquée par les Journées de la généalogie qui ont finalement pu se tenir le weekend des 9 et 10 octobre à Saint-Maixent-l'Ecole. Si cet événement a nécessité et mobilisé beaucoup d'énergie et ce depuis plusieurs années, ce ne fut pas notre seule occupation.

Nos activités internes

L'organisation des différentes réunions (AG, Union, CA, FFG...) et toute la logistique nécessaire sont gérées en CA et réparties sur tous les membres du CA. Nous avons fait les réunions du 1^{er} semestre le plus souvent en visio-conférence et, depuis, nous nous réunissons en présentiel, en prenant les précautions d'usage.

Les adhésions sont toujours gérées par Sylviane, qui les réceptionne, génère les mots de passe et constitue un fichier informatique. Sylviane gère aussi la boîte mail, elle répond efficacement à toutes vos demandes, elle prend des photos aux AD pour nos adhérents éloignés en quête de documents, elle aide aux recherches quand vous êtes en panne ou les transmet aux personnes qui peuvent y répondre. C'est un travail de fourmi énorme dont elle s'acquitte avec beaucoup de gentillesse.

La préoccupation essentielle de nos adhérents, c'est surtout d'avoir une base de données performante et riche. En 2021, c'est exactement 38.267 actes (moins que les 47 939 de 2020) qui ont été ajoutés sur notre site, grâce à l'assiduité des bénévoles. Ceux-ci dépouillent et pour beaucoup saisissent des actes (paroissiaux, d'état civil, notariaux...). Leur travail est encadré par Danièle, assistée de Monique. Danièle leur offre aussi une newsletter, le « Ptizécho » qui est à la fois didactique, participatif, coloré et distrayant. Les actes relevés manuellement sont en partie saisis par notre salariée Frédérique ROUX. En 2021, les actes qui ont rejoint notre base concernaient par ordre inverse d'apparition les communes de Sauzé-Vaussais, La Ferrière-en-Parthenay, Niort (paroisse Saint-André), Saint-Symphorien, La Chapelle-Saint-Laurent, Niort (paroisse Notre-Dame), Goux, Beaulieu-sous-Parthenay, Ménigoute, Exoudun, Chantecorps, Clessé, Irais, Maulais, Marnes, Saint-Germier et Coulon ainsi que les notaires Pierre AIMÉ (Secondigny) et Louis Auguste GIBault (Cherveux).

Ces travaux sont ensuite transmis à Sylvie et Nadège pour être mis au format nécessaire pour la mise en ligne, une gestion compliquée qui demande du doigté et de la patience. Nous partageons aussi ces travaux, et vous pouvez donc les retrouver sur Filae. Ils ne sont plus par contre partagés sur GeneaBank. Ce service était très peu utilisé par nos adhérents, sans doute parce que peu convivial. De plus, les données fournies par d'autres cercles étaient très parcellaires alors que, pour notre part, nous avons joué le jeu en fournissant l'entièreté de notre base. Pour finir, c'était un travail très compliqué pour les bénévoles en charge de cette mission. Nous avons sagement préféré y renoncer et en profiter pour prendre un contrat plus avantageux avec Filae. Nos adhérents bénéficient désormais d'une réduction de 25 % s'ils veulent s'y abonner.

Nos activités externes

Celles-ci ont été encore impactées par la situation sanitaire. Nous avons dû attendre la seconde partie de l'année pour reprendre les séances d'initiation, les sorties et enfin pouvoir tenir les Journées de la généalogie à Saint-Maixent-l'Ecole. Malgré ces contraintes, le bilan est riche.

LE CHALLENGE AZ

L'atelier d'écriture qui permettait aux participants de se rencontrer, de s'entraider et d'échanger n'a pu se tenir cette année passée encore. Nous avons donc utilisé nos boîtes mail afin de concourir pour la 4^e année consécutive à ce challenge d'écriture généalogique sur notre blog. Après avoir évoqué la Gâtine en 2018, puis toutes les Deux-Sèvres en 2019 et les femmes en 2020, nous étions une vingtaine d'auteurs et auteures à écrire sur l'enfance. Michel gérait les courriers et s'assurait que toutes les lettres soient bien attribuées. J'étais en charge de le mettre sur le blog. Un bilan s'est quand même tenu en petit comité le 4 décembre 2021, malgré des règles sanitaires toujours contraignantes.

L'INITIATION

Elle a pu reprendre au dernier trimestre avec 2 séances, une à L'Absie animée par Anne-Marie et Serge, l'autre à Niort animée par Sylvie et moi avec à chaque fois la présence indispensable et l'expertise de Laurent Delenne des Archives départementales.

LES SORTIES 2021

Elles ont été rares. Le 15 août, à l'initiative de Danièle et Monique, une quinzaine de personnes participant au dépouillement des registres de Niort Notre-Dame se sont retrouvées pour une visite commentée autour et dans l'église Notre-Dame. Sylvie et moi-même avons pu être présents aux Journées européennes du patrimoine aux AD79 en septembre. Il y a eu aussi le salon virtuel Gene@Event début octobre et, pour finir, une belle délégation composée de Jacqueline, Claude et son épouse Claudette a tenu le stand de Généa79 à St-Gildas-de-Rhuys au salon GénéaRhuys.

LES PERMANENCES

Les permanences toujours impactées au cours de l'année 2021 ont pu ouvrir plus régulièrement en fin d'année. Elles ont lieu :

- À Niort, 6 rue Pierre de Coubertin : le 1^{er} mardi de chaque mois de 14 à 17 H. Elles sont tenues par Sylviane, Nicole et Brigitte.
- À Parthenay, 28 rue du Château – Maison du Patrimoine, le 2^e vendredi de chaque mois de 14 H à 17 H. Elles sont sous la responsabilité de Serge.
- À Thouars, 5 rue Drouyneau-de-Brie le dernier jeudi de chaque mois de 10 H à 12 H et de 14 H à 17 H. Elles sont tenues par Xavier et Anne-Marie assistés de Catherine FERJOU.
- À Coulon, 3 place de la Coutume (CSC du Marais) le 3^e jeudi de chaque mois de 18 H à 20 H (atelier de généalogie). Elles sont animées par Nadège.

Pour pallier ces difficultés, des permanences virtuelles ont été mises en place grâce au portail de la FFG, tenues régulièrement par Monique.

LE SITE

Nous continuons de faire vivre notre site. Tenu à jour avec soin par Anne-Marie, nous enrichissons nos nouvelles rubriques qui ne demandent qu'à se remplir de nos trouvailles et pourquoi pas de vos suggestions. À l'onglet *Revue*, il y a désormais une bibliothèque virtuelle réservée aux adhérents qui permet facilement d'accéder aux cartes Cassini du département, à des livres de référence sur les Deux-Sèvres, à des liens vers des sites ou des bases

de données qui peuvent vous intéresser. À l'onglet *Histoire* sous-onglet *Nos recherches* accessible également à nos seuls adhérents, vous trouverez des travaux qui ne peuvent entrer dans notre base de données. Serge est notamment en charge des trouvailles insolites que nous vous invitons à alimenter et Monique tient à jour l'inventaire des pierres tombales des églises. Enfin, à l'onglet *État des relevés*, Nadège a créé et tient à jour en temps réel deux cartes qui vous permettent de visualiser où nous en sommes des dépouillements par commune et par notaire.



LA COMMUNICATION

Ne pouvant rencontrer les adhérents et le public, il nous a fallu communiquer davantage pour informer, distraire, apprendre. Nous avons de nombreux outils pour cela, outre le site déjà évoqué où les infos sont mises à jour régulièrement par Anne-Marie :

Le blog : Tenu par Xavier et moi et maintenant Monique, il continue sa progression. Nous avons publié en 2021 83 articles informatifs, généalogiques, participatifs... Au 31 décembre de l'année passée, nous étions 260 abonnés (228 en 2020). Il y a eu 25.411 visites (25.179 en 2020). Cela fait plus de 2.000

visites par mois. Elles viennent de France essentiellement (23.241, mais aussi du monde entier (61 autres pays) Le mois de novembre a encore été le meilleur grâce à notre participation au challengeAZ déjà évoqué (6743 visiteurs en novembre).

La revue : J'en définis la ligne éditoriale et je gère sa mise en page. Nous avons publié 3 numéros en 2021 centrés autour d'un anniversaire avec les 30 ans du Cercle, l'émigration avec Quitter les Deux-Sèvres et le ChallengeAZ sur l'enfance.

Facebook permet à un large public de suivre l'actualité généalogique locale en temps réel.

LES CONFÉRENCES

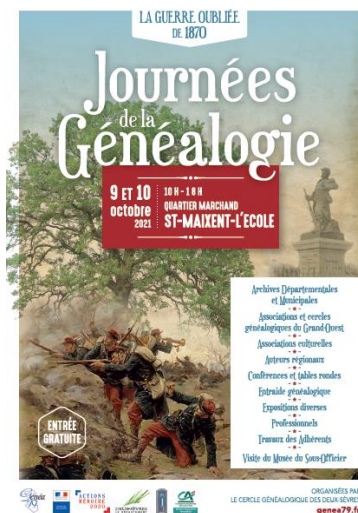
Nous avons quand même pu, malgré la pandémie, créer ou participer à des événements intéressants les généalogistes. De septembre à novembre, nous étions associés à l'Union Populaire du Niortais et aux AD pour organiser un cycle « *Avons-nous hérité d'un destin ?* » introduit par une conférence de Michel Dousset le 15 septembre suivi de 3 ateliers. Ce fut un vrai succès avec 80 participants à la conférence et doublement des ateliers 2 et 3. Danièle et Michel étaient d'astreinte pour animer les deux ateliers consacrés à la généalogie dont nous avons la charge. En décembre, nous avons proposé à la Maison des associations de Niort une rencontre avec Laurent Delenne autour de son livre « Histoire de grognards ». Michel était en charge de l'interview. Ce fut une belle et sympathique rencontre avec un public limité en nombre (20 personnes) mais très intéressé.

LES PUBLICATIONS

Dans le cadre des Journées de la généalogie et pour commémorer les 150 ans de la guerre de 1870 nous avons publié 2 ouvrages : *Le carnet de Victor Germain*, qui raconte ses souvenirs des campagnes, contre la Prusse, et *le Mémorial des morts et disparus* de ce conflit qui recense les presque 1 900 victimes deux-sévriennes. Ce gros ouvrage de 280 pages est le résultat de plusieurs années de recherches acharnées de toute une équipe de bénévoles dans différents fonds, départementaux et nationaux, aux Archives et sur le net. Ce fut une satisfaction morale pour nous tous de redonner un nom à tous ces jeunes gens morts, oubliés d'une guerre oubliée. L'année 2021 a vu aussi l'aboutissement et la réalisation de deux expositions liées aux Journées : 9 panneaux sur toile qui retracent le parcours de Victor Germain dans le contexte historique et militaire et 21 panneaux sur table qui décrivent les différents monuments des Deux-Sèvres (monuments aux morts, statues...) érigés suite à la guerre de 1870. Ces expositions peuvent être prêtées ou louées.

LES JOURNÉES DE LA GÉNÉALOGIE

Le gros investissement de cette année aura été la préparation et la tenue des Journées de la généalogie. Outre le stress engendré par l'incertitude où nous étions quant à sa tenue, il nous a fallu gérer et résoudre des difficultés de dernière minute, tant humaines, techniques que financières. Merci à toute l'équipe, membres du CA, bénévoles... d'en avoir assuré le parfait déroulé. Ce weekend s'est déroulé sans accrocs, les officiels ont tenu de beaux discours appréciés à leur juste valeur, les exposants étaient présents et variés (Cercles parfois venus de loin, sociétés savantes, AD, Souvenir français...). La FFG était là avec sa présidente, les intervenants et animations ont été unanimement appréciés. Les expositions (les nôtres et les autres, toutes consacrées à la guerre de 1870) étaient riches... Bref, que du bonheur, un peu tempéré par une fréquentation très correcte mais peut-être pas à la hauteur de notre investissement. La faute sans doute à la pandémie qui nous imposait d'être prudents, au choix assumé de tenir ces rencontres ailleurs qu'à Niort et peut-être aussi aux difficultés que nous rencontrons pour trouver des relais sûrs qui publieraient notre actualité dans la PQR. Je retiens pour ma part un joli et touchant moment de ces Journées, quand une descendante de Victor Germain s'est présentée à nous.



- **Vote n° 1 - Approbation des rapports moral et d'activité 2021**
Votants 108 : pour 108, abstention 0, contre 0.

RAPPORT FINANCIER 2021

DEPENSES

RECETTES

	2020	2021		2020	2021
Fournitures	94,39	69,79	Redevance FILAE	10062,96	10881,46
Petits équipements	50,59	230,40			
Poitevins au Canada			Droits entrée	1110,00	
Locations	6645,12	6778,33	Cotisations	15167,00	15824,97
Charges locatives	1326,19	1504,42	Revues papier	3020,00	2645,00
Entretiens réparations	183,50	218,42	Coti hors France M.		
Assurance	469,90	195,00			
Impressions reliures	2514,35	2217,80	Annuaire et Guides	30,00	65,00
Missions / Réceptions	187,15	200,00	Poitevins au Canada	439,15	178,72
Frais AG	84,92	50,00			
Frais postaux	1196,74	1342,57			
Télécom	817,66	815,76	Intérêts sur livrets	1206,89	1212,42
Site internet	2260,08	1514,40			
Services bancaires	286,41	304,57	Subventions	2455,60	2555,60
Formation professionnelle	75,36	72,80	Don	4,00	41,00
Salaires	10296,81	10458,24	Recettes exception.		
URSSAF / Compl. santé	3320,00	3388,00			
Médecine du travail	94,80	94,80			
Redevances, cotis,	913,80	945,60			
FORUM Guerre Oubliée		4522,91	Subventions CD et CA		2300,00
Dot. Amortissements	445,26	444,74			
TOTAL DEPENSES	31263,03	35368,55	TOTAL RECETTES	33495,60	35704,17
Excédent	2232,57	335,62	Déficit		
TOTAL	33495,60	35704,17	TOTAL	33495,60	35704,17

BILAN au 31 Décembre 2021

ACTIF

PASSIF

	31/12/2020	31/12/2021		31/12/2020	31/12/2021
Immobilisations	444,74	0	Excédent cumulé n-1	58621,89	60854,46
Parts sociales	45,9	45,9	Résultat N-1	2232,57	335,62
Recettes à recevoir	838,58	1247,83	Fonds Propres	60854,46	61190,08
Charges d'avance	905,66	60	Charges à payer	1862,50	882,10
Disponibilités	69003,08	69111,45	Recettes d'avance	8521,00	8393,00
TOTAL ACTIF	71237,96	70465,18	TOTAL PASSIF	71237,96	70465,18

Rapport de M. Maurice JANNAIRE, vérificateur aux comptes.

Conformément au mandat qui m'a été confié lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2021, monsieur Claude BRANGIER m'a adressé par courriel les documents nécessaires au contrôle de la comptabilité du Cercle Généalogique pour l'exercice de l'année 2021.

Les conditions sanitaires étant toujours en vigueur, j'ai demandé les copies de certaines pièces comptables choisies de façon aléatoire pour vérification.

Celles-ci s'avèrent sincères et véritables.

Le temps fort de 2021 a été les journées de la généalogie les 9 et 10 octobre qui se sont déroulées sur le site de la caserne du quartier Marchand à Saint Maixent L'Ecole. Le budget pour cette manifestation a été dépassé de 1.222€ par rapport au budget prévisionnel. Cela est dû à la location des locaux dont le montant n'avait pas été clairement exprimé par le service des armées.

Toutes les immobilisations sont amorties.

Les disponibilités sont de 69111,45€ dont 35000€ de valeurs mobilières en obligations.

Je n'ai pas de remarques particulières à formuler.

Je vous invite donc à donner quitus à Monsieur Claude BRANGIER trésorier du Cercle généalogique des Deux-Sèvres.

- **Vote n° 2 - Approbation des comptes 2021**
Votants 108 : pour 108, abstention 0, contre 0.
- **Vote n° 3 - Quitus au trésorier pour sa gestion 2021**
Votants 108 : pour 107, abstention 1, contre 0.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2022

DEPENSES			RECETTES		
	2021	2022		2021	2022
Fournitures	69,79	200	Redevance FILAE	10881,46	14900
Petits Equipements	230,40	300			
Locations	6778,33	7000	Adhésions	15824,97	15800
Charges Locatives	1504,42	1700			
Entretiens Réparations	218,42	300	Revue papier	2645,00	2500
Assurance	195,00	200			
Impressions Reliures	2217,80	3000	Cotis. Etrangers		
Missions / Réceptions	200,00	200			
Frais AG	50,00	1000	Brochures et Guides	65,00	50
Frais Postaux	1342,57	1600			
Télécom	815,76	900	Poitévins au Canada	178,72	
Gestion du Site	1514,40	1600			
Services Bancaires	304,57	310	Intérêts sur Livrets	1212,42	1200
Formation Professionnelle	72,80	100			
Salaires	10458,24	10900	Subventions	2555,60	2000
URSSAF / Compl. Santé	3388,00	3500			
Médecine du Travail	94,80	100	Dons	41,00	
Redevances, Cotisations	945,60	1000			
FORUM Guerre Oubliée	4522,91		Subventions CD et CA	2300,00	
Dot. Amortissements	444,74				
Provision refonte site		2500			
TOTAL DEPENSES	35368,55	36410			
Résultat	335,62	40			
TOTAL	35704,17	36450	TOTAL RECETTES	35704,17	36450

- **Vote n° 4 - Adoption du budget prévisionnel 2022**
Votants 108 : pour 105, abstention 3, contre 0.
- **Vote n° 5 - Cotisation 2023 à 29 €**
Votants 108 : pour 106, abstention 2, contre 0.
- **Vote n° 6 - Élection de M. Maurice JANNAIRE et Mme Marie-Claude BESSON (suppléante), vérificateurs aux comptes**
Votants 108 : pour 107, abstention 1, contre 0.

RENOUVELLEMENT PAR TIERS DU C.A.

7 mandats arrivent à échéance cette année. Xavier CHOQUET, Yasmine GUILBARD et Michel GRIMAUT désirent laisser leur place, nous leur souhaitons bonne route et les remercions pour leur participation active à notre CA. Claude, Sylviane, Serge et Brigitte veulent continuer l'aventure. 4 adhérents désirent rejoindre les rangs des administrateurs, merci à eux. Il s'agit de Françoise CLAIRAND, Stéphane DALLET, Jean-Philippe POIGNANT et Frédéric PONTOIZEAU.

- **Vote n° 7 - Renouvellement des mandats de Claude BRANGIER, Sylviane CLERGEAUD, Serge JARDIN et Brigitte PROUST, élection de Françoise CLAIRAND, Stéphane DALLET, Jean-Philippe POIGNANT et Frédéric PONTOIZEAU.**
Votants 108 : pour 108, abstention 0, contre 0.

La crise sanitaire nous a obligés encore en ce début d'année 2022 à reporter des activités généalogiques auxquelles nous tenons, mais nous avons pu maintenir le lien avec nos adhérents à distance via notre blog, notre page Facebook et nos mails, ce que nous ferons tout au long de l'année 2022.

Sylviane poursuit son travail d'aide auprès des adhérents faisant des demandes via notre messagerie genea79@orange.fr. Les permanences physiques mensuelles sur Niort, Coulon, Parthenay et Thouars se poursuivront en 2022 en vous espérant plus nombreux, la situation sanitaire s'améliorant. Elles seront complétées encore cette année par les permanences virtuelles (mensuelles ou à la demande).

Nous reprenons nos séances d'initiation en partenariat avec les Archives départementales (le 5 février à Niort, le 5 mars à la Crèche et 12 mai à Melle) : les inscriptions ont connu un franc succès dès la publication du calendrier du 1er semestre 2022 sur notre site et notre blog ainsi que par la presse.

Nous irons à la rencontre de nos dépouilleurs en mai/juin sur Niort et Thouars suite au report de réunions prévues initialement en janvier. Grâce à leur action, notre base devrait continuer à s'étoffer.

Nous prévoyons également d'organiser plusieurs conférences dont une prochainement sur Niort animée par Jean-Philippe POIGNANT sur la révolte autour de Moncoutant et Bressuire en 1792, prémices des Guerres de Vendée.

Nous continuons les projets autour du site : enrichissement de la bibliothèque, de l'inventaire des curiosités des registres des Deux-Sèvres et de l'inventaire des pierres tombales des églises des Deux-Sèvres. Vous pouvez tous contribuer à cet enrichissement en nous signalant des actes insolites, en nous envoyant des photos de pierres tombales, voire même en écrivant des articles que nous publierons sur notre blog.

Nous maintenons, pour la 5^e année consécutive, notre participation au challenge AZ, le thème retenu cette année étant les migrations, en espérant cette année que nous pourrions organiser des rencontres avec les auteurs. Les 26 textes seront publiés, tout au long du mois de novembre, sur notre blog puis repris dans la revue de décembre. Si ce thème vous inspire, si vous voulez nous rejoindre, ce sera bien volontiers que nous vous ferons de la place.

Danièle relance en 2022 l'atelier de dépouillement des contrats de mariage qu'elle avait commencé à mettre en place, projet mis en sommeil à cause du COVID. Des membres du CA seront présents régulièrement aux Archives (le vendredi) pour suivre et aider les bénévoles qui voudront bien nous rejoindre. En étant plusieurs à dépouiller, nous pourrions échanger sur nos difficultés de lecture par exemple...

Nous avons répondu à la sollicitation du service Patrimoine de la mairie de Parthenay pour la réalisation des généalogies de personnalités inhumées dans le cimetière de Parthenay et d'autres personnes moins connues mais dont les tombes sont remarquables par leur architecture. Toujours sur Parthenay, le Cercle Généalogique réfléchit à une intervention dans le cadre de rencontres citoyennes de mi-mai à mi-juin sur la famille et les racines en général.

Enfin, nous sommes très honorés que notre demande d'adhésion à la Fédération des sociétés savantes et culturelles des Deux-Sèvres ait été acceptée. Ce sera l'opportunité de créer de nouveaux liens, de nouvelles passerelles.

D'autres projets ne manqueront pas de surgir, peut-être certains viendront-ils de vous.

Rédaction du texte

Introduction et rapport moral : **Raymond DEBORDE**

Points financiers : **Claude BRANGIER**

Projets : **Monique BUREAU**

Assemblée générale 2022 à Châtillon-sur-Thouet



*Claude Brangier, trésorier, Raymond Deborde, président
et Sylviane Clergeaud, secrétaire*



Les interventions...

*M. Jannaire vérificateur
aux comptes*



*Mme Contet, directrice des AD
des Deux-Sèvres*

M. le pasteur Vatinel



...et les échanges



Les expositions



Exposition sur le parcours de Victor Germain



Exposition sur les monuments aux morts des Deux-Sèvres érigés suite à la guerre de 1870

Le repas





La conférence de Sébastien Maurin



Sébastien Maurin, guide conférencier au musée de Thouars



*Conférence sur le lieutenant Edmond Belot,
mort à La Bourgonce en 1870*

Sans oublier les tests, la technique et l'accueil...



et pour terminer la journée le CA Constitutif !



LE LIEUTENANT BELOT

Ci-dessous le texte de la conférence de M. Sébastien Maurin consacré au lieutenant Belot lors de notre Assemblée générale à Châtillon-sur-Thouet.

Edmond Marie Armand BELOT est né à Thouars le 19 octobre 1849. Il est le fils d'André BELOT et de Félicité Pauline GUERIN. Il est baptisé à l'église Saint Médard de Thouars le 22 octobre 1849.

Il fait des études au collège puis intègre pendant cinq ans le lycée impérial de Poitiers. Edmond est un élève studieux qui excelle en français, musique et dessin mais qui se passerait très volontiers du grec, du latin et des mathématiques.

Il lui arrive d'être en retenue, voire même privé de sortie, mais il essaie au maximum de se conformer au règlement de l'établissement.

Il a passé un accord avec ses parents : recevoir de l'argent en contrepartie de chaque bonne composition. Mais il n'hésite pas à en réclamer régulièrement car il est plutôt dépensier.

Il écrit très régulièrement à ses parents pour les tenir informés de ses résultats et de sa vie au lycée (environ 250 lettres).



*Edmond Belot, élève
du lycée Impérial de
Poitiers*

Quelques extraits de ses courriers en témoignent :

19 octobre 1864 : *« Et en avant la satanée version latine en quoi nous composons demain. Quelle scie ! »*

20 octobre 1864 : *« Un de mes camarades est mort. Il est tombé évanoui dans le dortoir, on l'a relevé raide comme une barre de fa. »*

19 décembre 1864 : Il réclame souvent à ses parents de lui envoyer de la nourriture. Ses péchés mignons sont le chocolat, le fromage et la limonade. *« Ne manquez pas de m'envoyer de la boustifaille dont je manque tant. »*

17 octobre 1865 : Edmond adore la musique. Il étudie le violon. Mais il affectionne également les percussions. *« Je vais passer grosse caisse dans la musique de cuivres en raison de mon ancienneté à la science de ROSSINI. »*

28 octobre 1865 : Un de ses amis (Charles) lui a écrit et lui souhaite du succès et du poignet pour sa grosse caisse. *« Le poignet ne manque pas mais le succès a manqué en version grecque, je suis 16^{ème}. »*
« Mon violon a meilleur son depuis qu'on y a changé l'âme, malgré cela, c'est toujours un sabot ».

En 1866, il monte une symphonie pour 12 personnes, il est 1^{er} violon et chef d'orchestre.

18 janvier 1866 : Il n'a pas de lettre de ses parents depuis 8 jours.

« Quel cataclysme épouvantable a bouleversé la ville, on l'a ensevelie sous les décombres ? Quel tremblement de terre vous a détruits ? Quel incendie a consumé votre maison et brûlé vos plumes et vos papiers ? Papa est-il tombé de voiture ou maman est-elle tombée d'une échelle en arrangeant les poiriers ? »

21 janvier 1866 : Il fait un excellent résultat en thème latin et il pense être 6^e ou au plus 7^e.

« Si je ne suis que 7^e celui qui est avant moi a copié ».

22 mai 1866 : *« J'envoie trois livres que je recommande particulièrement à maman. Elle m'en dira des nouvelles si toutefois elle veut bien elle-même se déroutiller la main en me l'écrivant car je veux bien être pendu si je connais son écriture. Elle doit bien avoir oublié depuis longtemps comment s'écrit son nom ».*

30 juin 1866 : *« Si j'en crois tout le monde, je grandis comme une perche. Ayez soin de faire élever vos portes. »*

13 juillet 1866 : *« J'ai bien reçu la lettre de maman qui m'a fait bien plaisir non pas pour le mandat qu'elle contenait mais parce que j'y ai vu qu'elle savait encore écrire mais elle écorche l'orthographe comme un Suisse. »*

14 décembre 1866 : *« Je suis atteint d'un atroce rhume de poitrine et d'un infernal rhume de cerveau qui fait de mon nez un des jets d'eau de la place de la Concorde. »*

7 mai 1867 : *« J'ai payé tout le monde maintenant mon porte-monnaie n'a plus que le souvenir de ce qu'il a contenu. »*

Le 5 août 1868, il est reçu au baccalauréat ès Lettres. Il devient ensuite clerc de notaire chez Me BAFOUR à Thouars. Jeune homme d'1.63 m et de physionomie heureuse, il fait le charme de sa ville natale par ses qualités d'esprit et de cœur.

En juillet 1870, il a déjà l'intention d'intégrer la Garde Nationale Mobile des Deux-Sèvres, créée par la loi de 1866. Ses parents sont alarmés de cette décision et essaient de l'en dissuader, ce qui contrarie fortement Edmond. Dès l'origine, le régiment des Deux-Sèvres comprend trois bataillons dont les cadres sont recrutés parmi d'anciens officiers et de jeunes hommes intelligents et dévoués.

Création des bataillons composés au total de 3600 hommes :

-Le 1^{er} bataillon à Parthenay le 14 août 1870. Le 2^{ème} bataillon à Melle le 15 août 1870. Le 3^e bataillon à Niort le 13 août 1870.

C'est ainsi que le 15 août 1870, Edmond BELOT rejoint le 2^e bataillon de la 1^{ère} compagnie des Mobiles à Melle où il devient sous-lieutenant.



Edmond Belot militaire

Voici quelques extraits de sa correspondance avec ses parents

Melle le 15 août : « Nous sommes accablés de besogne. Mon lieut est un de mes anciens camarades de collège, le capitaine ne sait rien de plus que nous et ne s'occupe de rien, il trouve bon tout ce qu'on fait ; il a autant besoin d'éducation que nous. Ma compagnie est composée de bons paysans tout à fait faciles à manier. »

Melle le 16 août : « Nous sommes accablés de besogne car les sous-officiers et même une partie des officiers ne sont pas nommés. Mon lieutenant est absent, le capitaine est idiot, il ne fait pas œuvre de ses dix doigts de sorte que tout me tombe sur le dos, je me suis couché hier à deux heures. Cela heureusement ne peut durer, demain j'aurai deux aides. Nous restons une dizaine de jours encore ici. »

Melle le 17 août : « J'ai enfin un instant de libre, j'en profite : j'arrive de l'exercice, je suis exténué, j'ai une extinction de voix, je fais tout, mon capitaine ne fait rien, il ne veut pas commander les manœuvres, il sait à peine écrire, il ne me sert qu'à faire la police. Heureusement je viens de mettre la main sur deux bons sous-officiers, désormais ils feront ma besogne. Il y a deux compagnies de 320 hommes où il n'y a qu'un sous-lieutenant, pour moi, j'en ai 174 qui marchent comme un seul homme ; ce sont de bons bougres. »

Melle le 19 août : « J'ai la direction de l'école des tambours. Je vais dans un champ. Je prends un livre et pendant ce temps-là, je les laisse taper la peau d'âne à leur aise.

Notre corps d'officiers n'est pas encore complet, nous ne sommes pas plus d'une quinzaine, mais chaque jour, il nous en arrive de nouveaux. Les nouvelles de la guerre sont très favorables, mais néanmoins la garde mobile restera organisée après la paix, quoique sur un pied moins sévère. »

Melle le 30 août : « je vous annonçais également que je venais d'avoir de l'avancement et que je venais d'être nommé lieutenant dans ma compagnie. »



Boutons et ceinture uniforme mobile

Melle le 2 septembre : « Il n'est encore nullement question de départ, les Prussiens seront sous les murs de Paris bien avant que nous soyons prêts à partir. Que veut-on donc faire de nous ? Le colonel BOUGET nous écrivait hier : « Vos fusils, quelque imparfaits qu'ils vous paraissent, seront très suffisants derrière les murs d'une place, car on n'a pas l'intention de vous expédier en rase campagne ». C'est déjà une chance de salut. »

Niort le 24 septembre : « Notre ordre de départ est enfin rendu, dans 2 heures nous roulerons sur la route de Vierzon. Je vous écrirai aussitôt notre arrivée ce que l'on compte faire de nous, pour le moment je l'ignore et je n'ai pas le temps de vous donner de plus longs détails. »

Vierzon le 27 septembre : « Nous sommes ici environ 12000 hommes. Quoiqu'il en soit, si je fais la guerre et que je sois blessé, je serai du moins certain de ne pas demeurer sur le champ de bataille, car j'ai tellement l'affection de mes hommes, qu'ils m'ont juré qu'ils me porteraient plutôt sur leurs épaules. Ne vous alarmez donc pas du voisinage de ces maudits Prussiens, nous ne les verrons pas et quand même nous les verrons, ils ne nous font pas peur, nous sommes des lapins qui saurions bien nous tirer d'affaire. Que diable ! Nous sommes ici 3500 du pays, ils n'en feraient pas qu'une bouchée ! Qu'ils prennent garde plutôt à leurs côtes. Vous trouverez que je suis bien belliqueux, ce qui est d'autant plus ridicule que je ne suis pas du tout en face des Prussiens, ce qui ne m'arrivera probablement jamais. Je jappe de loin, c'est vrai mais ma foi, s'il faut aboyer de près, j'aboyerai tout comme un autre, et je ferai bien attention à moi. »

Vierzon le 2 octobre : « Nous allons encore rouler notre bosse plus loin, nous venons de recevoir l'ordre de filer à Epinal dans les Vosges, c'est un voyage de 2 jours au moins en chemin de fer, c'est respectable.

Épinal le 4 octobre : « Nous sommes arrivés ici après 36 heures de chemin de fer et nous allons faire une petite promenade dans les montagnes, uniquement pour nous former à la marche, car l'ennemi est encore loin d'ici. Je ne sais pas quand nous rentrerons et par conséquent quand je pourrai vous donner de mes nouvelles, car dans la montagne, je ne pourrai écrire. N'essayez pas de me répondre, votre lettre n'arriverait pas. Je ne sais même si la mienne vous arrivera. »



Edmond BELOT en uniforme des Gardes Mobiles.
Daguerréotype 1870.

Intégralité du dernier courrier envoyé des Vosges d'Edmond BELOT.

Bruyères le 5 octobre

Chers parents

Bruyères où nous venons d'arriver après une nuit passée en chemin de fer est une charmante petite ville admirablement plantée entre deux rangées de montagnes où je passerais volontiers quelques jours, mais comme on nous fait voyager pas mal, comme vous voyez, il est probable que nous n'y resterons pas plus longtemps qu'ailleurs. Il est donc inutile de m'y adresser une lettre. Je ne sais pas trop si cette lettre vous arrivera, car les Prussiens ont quelques détachements dans les environs qui pourraient bien interrompre les communications. Il y en avait même un ici hier soir qui a décampé à notre arrivée, oubliant cinq trainards dont quatre ont été pincés. Ce soir, nous allons aller coucher dans la montagne, on n'a à y craindre que le froid, les bougres sont loin, ils ne sont pas en force. Ne vous inquiétez pas si vous ne recevez pas de lettres pendant qq. jours, cela tiendrait au manque de munitions et au vue des communications.

(santé excellente)

je vous embrasse.

Le 6 octobre, le régiment est dirigé à La Bourgonce, à environ 25 kilomètres de Bruyères, à l'ouest de Saint-Dié, pour livrer sa première bataille. Environ 10 000 prussiens se trouvent dans cette région. La journée est terrible, le feu commence à 7h00 le matin et se termine à 17h00.

Le lieutenant BELOT est chargé de la défense de Nompattelize, hameau de La Bourgonce. Il doit y arrêter les Prussiens. Ceux-ci opposent une résistance farouche. Déjà beaucoup de soldats français perdent la vie suite à l'incendie causé par les bombardements ennemis. Désormais, la fuite est la seule issue. Mais le lieutenant BELOT est atteint par une balle à la cuisse.

Des Prussiens se précipitent sur lui, lui demandent s'il est français. « *oui, je le suis* » répond-il courageusement. Ils le lardent alors de coups de baïonnettes et l'assomment à coups de crosses. Malgré tout, il respire encore. C'est alors qu'un officier prussien lui tire une balle dans la tempe. Le 6 octobre 1870, le lieutenant Edmond BELOT est mort à l'aube de ses 21 ans.

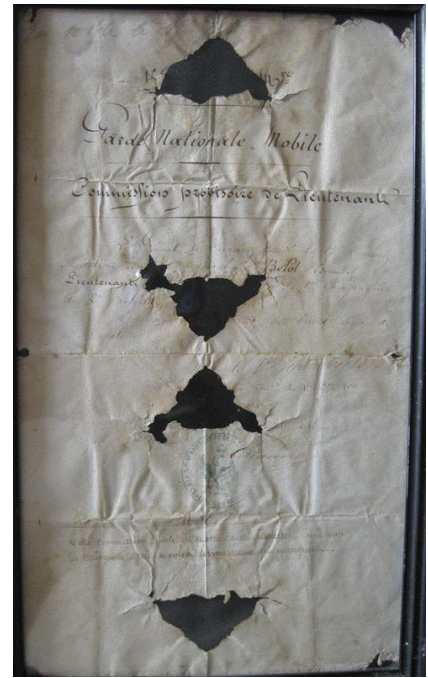
À Thouars, les parents dont les fils sont partis à la guerre attendent des nouvelles avec impatience.

André BELOT a reçu des informations indiquant que son fils fait partie des blessés. Il attend une dépêche de Niort car il veut se mettre en route pour le ramener. Mais il finira par apprendre le décès de son fils par une missive envoyée par un survivant au massacre.

Quelques jours plus tard, muni d'un sauf-conduit, il se rend dans les Vosges explorer les champs de bataille. C'est à Nompatelize que le curé l'informe du lieu d'une fosse où sont enterrés un groupe de soldats et un officier. Le père finit par y trouver son fils en disant : « c'est lui... ce doit être lui ». Le malheureux jeune homme a le corps criblé de coups de baïonnettes, la face écrasée, méconnaissable. L'identification se fait grâce à la marque de ses chaussettes et à sa commission d'officier restée dans sa poche transpercée.

En bas de cette missive, il est écrit : « *Cette commission, pliée en quatre, a été traversée d'un coup de baïonnette qui a enlevé les morceaux qui manquent.* »

Son père se charge de rapatrier le corps du jeune lieutenant début mars 1871. Ses obsèques ont lieu le 21 mars 1871 à l'église Saint-Médard de Thouars et le cortège se dirige ensuite à Luzay où Edmond BELOT est inhumé dans le cimetière.



Commission provisoire remise au lieutenant Edmond BELOT le 1^{er} septembre 1870 par le Général de division commandant la 15^e division militaire.

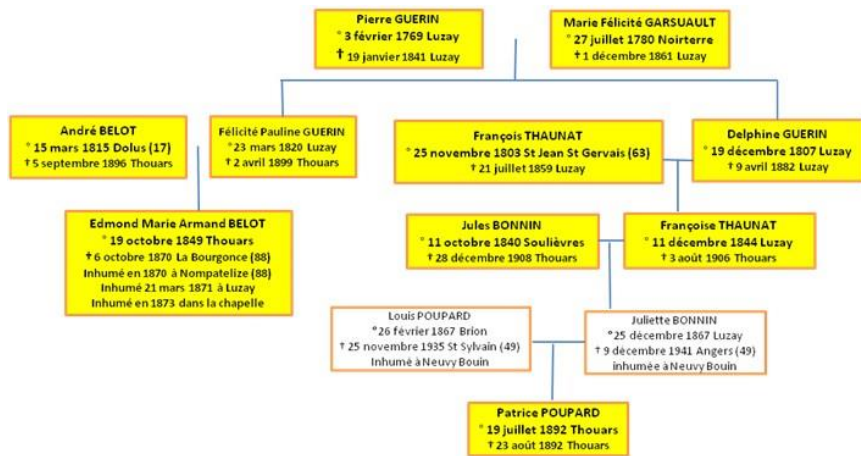


Vue d'ensemble de la chapelle

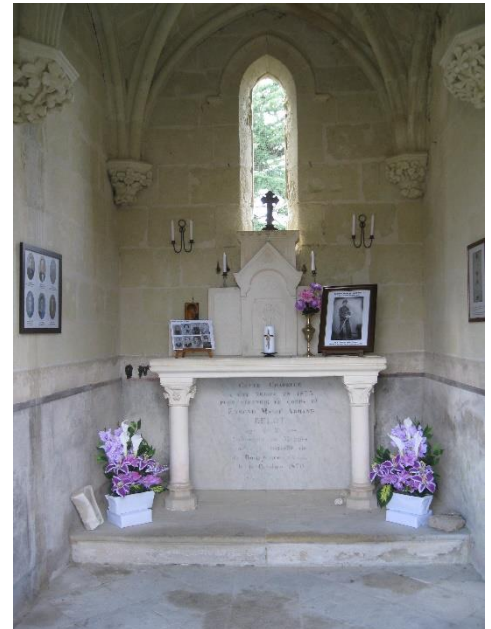
André BELOT et Félicité Pauline GUERIN souhaitent rendre hommage à leur fils unique tué au combat en lui faisant ériger à Luzay une chapelle funéraire édifiée sur un terrain appartenant à l'un de ses oncles. Dans les derniers jours de mai 1873, Edmond BELOT y est inhumé.

Cette chapelle tiendra lieu de sépulture à neuf autres personnes de sa famille.

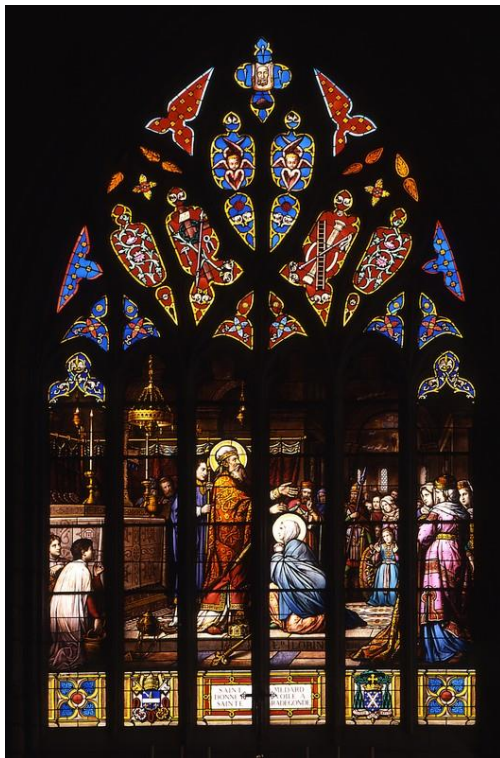
Treize ans plus tard, ils feront immortaliser son portrait dans un vitrail, et non des moindres, le vitrail du chœur de l'église Saint Médard de Thouars s'intitulant. « Saint Médard donne le voile à Sainte Radegonde ». Edmond BELOT est à gauche de Saint Médard et tient sa crosse. Les ateliers LOBIN de Tours en ont réalisé sa conception. Le vitrail est inauguré le 20 avril 1886. Il est financé en grande partie par la famille BELOT.



Généalogie des membres de la famille inhumés dans la chapelle



Vue intérieure de la chapelle



Vitrail du chœur de l'église Saint-Médard de Thouars



Détail : Edmond BELOT à gauche de Saint-Médard



Malle contenant les lettres, photographies et éléments de son uniforme

Sources : Documents et photos de famille conservés dans une malle chez un des descendants de la famille ; le service du patrimoine et les archives municipales de Thouars ; les archives municipales de Luzay ; les archives départementales des Deux-Sèvres ; photos personnelles.

Remerciements : Gilles MEUNIER, Maire de Luzay ; Sébastien MAURIN, assistant de conservation du patrimoine de Thouars ; Claudy GUERET ; Pierre THINON ; Noël GARSUAULT ; Patrick AUDIER et Michelle SENECHAUD.

Fabienne et Jacky TOURAINE et Sébastien MAURIN

LA FICHE SUR CHÂTILLON-SUR-THOUE

Châtillon-sur-Thouet vu par le préfet Dupin vers 1800

CHATILLON-SUR-THOUE, commune au nord-est et à 2 kilomètres de Parthenay. Sa population est de 347 individus. Son territoire, baigné au sud par le Thouet qui passe aux pieds du bourg, produit du seigle et un peu de sarrazin. Il y a des prairies naturelles ; environ un hectare et demi de bois dits de Chalandreau ; deux étangs, de la Boulais et de la Paillerie, et partie de l'étang de Sunais.

Les toponymes relevés par Bélisaire Ledain vers 1900

Beaupin, Bluteau, Boisseau, la Boulaye, la Bressandière, Chalendeau, la Clérelle, le Comice, la Cure, l'Épinay, la Foye, les Gibardières, la Maison-Dieu, la Maison-Neuve, la Monnière, Monplaisir, Montparnasse, la Morinière, la Moulière, la Paillerie, le Pas-de-Boeuf, Pompérain, les Quatre-Vents, les Petites Rivières, la Roche-du-Guy, Rochette, Rouget, Saint-Marc, Sunay, les Hautes et Basses Touches, Villefranche.



Pompairin



Chalandeau

Châtillon-sur-Thouet sur la carte de Cassini



Actes dépouillés par le Cercle généalogique des Deux-Sèvres

Baptêmes : 1745

Mariages : 559

Sépultures : 1321

HISTOIRE DE CHÂTILLON SUR-THOUE

Aux origines de la commune

La commune de Châtillon-sur-Thouet n'a pas révélé toute son histoire ancienne et les trop rares fouilles archéologiques qui s'y sont déroulées le démontrent. C'est ainsi qu'ont été découverts des vestiges datant de la Tène (II^e siècle avant J.-C.) à la Clissonnière, sur le tracé de la rocade ouest de Parthenay.

Comme toutes les communes traversées par le Thouet, on y rencontre ça-et-là de petits objets du néolithique. Les vestiges d'un site d'habitat pouvant remonter à cette époque ont été repérés à 2 km au N-O du bourg, non loin du *chemin des Marchands*. En outre, une hache à talon de l'âge du bronze a été découverte près de la passerelle de Pompairain.

La commune possède une physionomie particulière, traversée par le très ancien *chemin des Marchands*. Il existe un autre chemin, sans doute aussi ancien, qui part de La Chaussée de Gourgé, au niveau du chemin dit de *Saint-Hilaire*, pour rejoindre le *chemin des Marchands* à Boisseau. Ce dernier lieu, qui comportait une tour au Moyen Âge, tire probablement son nom d'une taxe sur les céréales. Il peut être très ancien et remonter lui aussi au-delà de l'époque romaine. Les deux voies précitées traversent une large bande de bruyères, landes, brandes et ajoncs qui est encore bien visible sur le cadastre napoléonien et qui formait ainsi une barrière naturelle.

Si cette bande, que mettent en évidence les cadastres anciens, ne fut défrichée et exploitée que lorsque la population s'accrut, elle n'était pas exempte de vie humaine. En effet, c'est dans ce secteur, et surtout sur Viennay et La Peyratte, qu'ont été découverts une multitude de sites d'extraction et de production de fer pour la période courant du IX^e siècle au XIII^e siècle, selon une étude de Guillaume Saint-Didier. Les deux voies évoquées précédemment étaient certainement utilisées pour le commerce des produits issus de ces petits sites métallurgiques. Le bien nommé *chemin des Marchands* devait également servir pour du commerce de bois et il était un vecteur d'échange entre l'Anjou et l'Aunis-Saintonge pour le vin, les céréales et sans doute pour le sel.

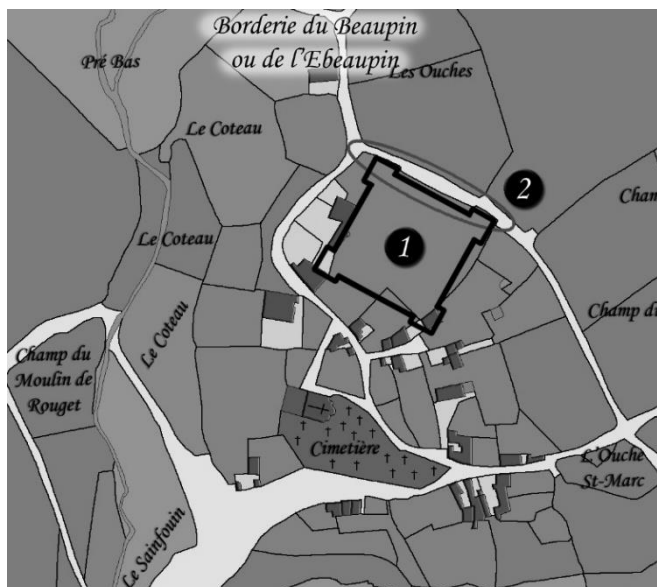
Une carte dite de 1716¹ qui détaille l'évêché de Poitiers a une importance toute particulière pour la commune puisque qu'on y représente près du bourg une sorte de camp fortifié. De forme carrée, il est prolongé de trois lignes de fortifications complémentaires. Pour des auteurs, cette structure se trouvait au lieu-dit *Château-Mailloche*, certains la plaçant derrière l'église Saint-Pierre, d'autres au nord-ouest du bourg. D'après Bélisaire Ledain, on aurait



nivelé les vestiges de cet ancien camp vers 1860 et on y aurait trouvé des ossements humains et un fer de lance, ce qui n'est en aucun cas une preuve tangible d'antiquité en l'absence de datation des objets. De prime abord, le cadastre de 1834, antérieur au nivellement des années 1860, ne montre pas de trace d'un camp. Si l'on s'en tient au propos de M. Ledain, le site ne devait pas être construit puisque l'on y aurait pratiqué des terrassements.

¹ Elle est en réalité dressée de 1702 à 1738..

C'est fort des observations de M. Ledain qu'en scrutant plus attentivement une reconstruction couleur faite du plan cadastral de 1834, est apparue une forme particulière et inhabituelle pouvant être un des vestiges de ce camp. En effet, dans la partie nord du bourg, dans l'actuelle avenue Paul-Gellé, au niveau des parcelles 31 à 34, section AV du cadastre, actuels n° 10 à 14 (§ 1), on remarque un long décrochement de la voirie, ce qui fait apparaître comme de légères excroissances aux angles nord-ouest et nord-est de ce secteur. Si l'on y ajoute les parcelles 26 à 30 avec une partie de la 154, on pourrait imaginer la présence d'un ancien camp en cet endroit, avec une entrée impasse de l'Ébeaupin. Le plan ci-joint évoque cette possible implantation du camp. Cette zone aurait mérité une surveillance archéologique mais, malheureusement, les constructions actuelles ont sans doute fait disparaître tous vestiges probants. Quoi qu'il en soit, et en s'appuyant sur les propos de Bélisaire Ledain, c'est vraisemblablement en cet endroit le plus élevé du bourg que se trouvait le *Château-Mailloche* qui a donné son nom à la place occupant une partie de l'ancien cimetière de l'église.



Cette découverte permet, même avec des réserves en l'absence de preuves archéologiques, de situer ce camp et de supposer que la commune tire bien son nom de la présence de cette structure.

Nous n'avons jamais trouvé de mention d'un camp dans les archives antérieures à la Révolution. Il ne faut pas écarter une construction en période de guerre, notamment lors de la guerre de Cent Ans, mais l'on sait que lors du siège de Parthenay en 1419, c'est à la Bressandière que s'installèrent les troupes royales.

Il reste cependant un problème important à évoquer puisque le plan dit de 1716 indique que ce qui est figuré près de Châtillon-sur-Thouet est un « *Camp Sarasin* ». Bélisaire Ledain, qui avait été le premier à mentionner la représentation d'un camp « romain » près de Châtillon-sur-Thouet, ne donne pas cette information, et comme on cite ses écrits sans que les auteurs vérifient la source, cette information n'était pas connue. Il y aurait donc eu une tradition orale qui aurait conservé le souvenir du camp en le faisant remonter à l'époque mérovingienne. Cette carte mentionne aussi, près de Vouillé, la « *Bataille des Sarasins* ».

Bélisaire Ledain cherchait à donner une origine gauloise ou romaine à ce camp alors que tous les spécialistes s'accordent à considérer que ce n'était pas le cas.

Selon moi, le fortin qui s'élevait à *Château-Mailloche* aurait été construit pour contrôler le Thouet à l'époque carolingienne, lors des invasions normandes. Il y aurait eu plusieurs structures de ce genre le long de la rivière, entre l'ancienne voie romaine passant aux limites de Secondigny, et près des sources du Thouet jusqu'au chemin de Saint-Hilaire à Gourgé.

Ces fortins perdent de leur intérêt dès le premier tiers du X^e siècle mais le bourg et l'église Saint-Pierre qui y étaient associés perdurèrent. L'église conserve en tout cas quelques vestiges antérieurs à l'an mil, ce qui accrédirait une installation pouvant être carolingienne.

Comme évoqué dans l'étude sur la baronnie de Parthenay, la paroisse de Châtillon-sur-Thouet est semble-t-il un démembrement de la paroisse primitive de Viennay. Compte tenu du rôle que jouent certaines seigneuries dans la forme particulière de ses limites, sa création doit remonter au XI^e ou XII^e siècle.

L'histoire de la commune de Châtillon-sur-Thouet va être fortement marquée par l'emprise que prennent rapidement des organismes religieux aux XI^e-XII^e siècles, surtout pour sa partie sud. On y trouve : la Cure et les Touches, qui appartenaient au chapitre Sainte-Croix ; la Foye, qui appartenait au prieuré Saint-Paul de Parthenay et au prieuré de la Maison-Dieu plus, pour cette dernière, les

importantes métairies de la Boulaie et de la Paillerie. La plupart de ces domaines ecclésiastiques vont se constituer peu à peu autour des donations initiales, et la concentration qui va se produire à la Foye est certainement à l'origine du nom de ce qui sera un village à la population pratiquement équivalente à celle du bourg.

Le prieuré Saint-Paul a eu une forte influence sur la commune jusqu'à la Révolution. En effet, c'était le prieur qui avait le droit de nomination du curé. En outre, les maisons du bourg relevaient féodalement du prieuré. Il avait été fondé vers 1070, lorsque l'abbé de Cormery (sud de la Touraine, ordre de Saint-Benoît) acheta à Herbert l'église et le bourg de Saint-Paul.

Revenons maintenant à la forme étriquée de la commune qui tient, tout d'abord au démembrement de la paroisse primitive de Viennay, et, pour la partie centrale, à la présence de trois seigneuries importantes, celle de la Berthonnière à l'est qui domine sur Viennay, celle du Theil à l'ouest, commune de Saint-Aubin-le-Cloud, et entre les deux Chalandeau, autrefois Perdondalle, qui occupe le centre de la commune. Si on y ajoute les terres des prieurés au sud et la seigneurie de Sunay au nord, on obtient approximativement la forme du Châtillon-sur-Thouet d'aujourd'hui. En commençant par le sud du bourg et en suivant le sens des aiguilles d'une montre, la commune est donc bordée par le Thouet puis par un vieux chemin, dit du Rosaire, depuis le moulin de la Maison-Dieu jusqu'au ruisseau des Garennes ou des Ponts-Courtières. La limite remonte alors jusqu'à rejoindre une portion de l'ancien chemin reliant la Chaussée de Gourgé à Boisseau. À partir de la rivière le Palais, les limites suivent cette rivière puis le ruisseau dit des Petites-Rivières, des haies près du bois du Theil, puis la route allant à Pont-Bonneau qui franchit le Cébron. Cette rivière marque alors la frontière jusqu'aux haies qui séparent des terres de la Moulière de celles de Puyrenard. La limite suit dès lors d'anciennes terres de la seigneurie de la Berthonnière, dont une partie du ruisseau du bourg de Viennay, puis les anciennes terres de fiefs dépendant de la baronnie de Parthenay : la Lambertière, Ferjoux, etc. Le bord de la commune suit ensuite le cours du Thouet. Plusieurs voies sont limitrophes avec une commune voisine par l'existence d'un pont : ceux de la Roche, de Sunay, de Bonneau, du Boisseau, de Pont-Courtière, etc.

Précisons pour terminer que l'incendie des Archives départementales de Niort en 1805 nous prive d'une importante source de renseignements sur la commune puisqu'il s'y trouvait des documents en lien avec toutes les exploitations agricoles et le bourg qui dépendaient de prieurés. En outre, on sait que les archives de la seigneurie de Chalandeau, auparavant Perdondalle, furent détruites durant les guerres de Religion. Il est donc parfois délicat de retracer l'histoire ancienne de la commune.

Le bourg de Châtillon

Conséquence de ce qui est précisé dans la partie précédente, les premières maisons du bourg durent s'élever à la fin du X^e siècle, près du fortin et de la première église. Il est toujours resté modeste jusqu'à l'expansion de la commune à partir de la fin des années 1950.

La population n'avait jamais été importante sur la commune, notamment par la présence de terres ingrates couvertes d'ajoncs, de brandes, etc., que la reconstruction du cadastre napoléonien de 1834 démontre (parcelles de couleurs mauves et jaunâtres).

Un document de 1744 fait état de 17 feux ou foyers dans le bourg, équivalant à moins de 80 habitants pour une population globale d'environ 270 habitants. Un autre document de 1762 donne la même population générale tout en détaillant la profession des chefs de famille qui pouvaient être des veuves ou des célibataires. Il n'y a alors que douze foyers dans le bourg avec François Sapin, maréchal, Jean Morin, sabotier, Philippe Rivière, cabaretier, Augustin Porcher, sacristain, Pinault, *pauvre tisserand*, Joseph Billerot qui tient la métairie du bourg, trois journaliers, deux veuves pauvres et une femme pauvre.

Le premier recensement de la population en 1834 ne donne pas la localisation des personnes et il faut attendre 1872 pour savoir qui demeure dans le bourg. La présence de la filature de Pompairain toute proche a une influence sur la population du bourg avec les fileurs Pierre Bourdin, Louis Taillée, Joseph Taillée, Pierre Bonnet, Louis Pastureau, André Brossard père et fils, la cardière Virginie Guilbot veuve

Thomas, le tisserand Louis Collin. Y demeurent également les maçons Jacques Dautais, Jean Dutin et Louis Bizard, ainsi que le hongreur (castreur de chevaux), François Hérault.

Un épicier apparaît en 1876, ainsi que deux aubergistes. Il n'y a plus d'épicerie en 1881, mais elle réapparaît en 1891, tandis qu'une seule auberge subsiste sur cette période. La dernière épicerie, sous l'enseigne SPAR, fermera vers 1975, tandis que le dernier café a baissé ses rideaux en 2019.

Châtillon-sur-Thouet en 1836

En 1834 était dressé le premier cadastre, ce qui est également le plus ancien plan connu de la commune, hormis pour les secteurs de La Maison-Dieu et de Pompairain. Deux ans plus tard, se déroulait le premier recensement. Ce document permet d'appréhender la vie commerciale et artisanale de la commune, malgré l'absence de localisation des habitants. Il existe encore une activité de tissage avec le fabricant de draps Jacques Hubelin, les tisserands Joseph Gireau, père et fils, Joseph Bourdeau et son fils Jean-François, ainsi que l'apprêteur Pierre Blanc. Le foulonnier François Caillet devait être au moulin de Rochette, tandis que la meunière Lisette Haberteau devait tenir le moulin de Bluteau. Dans la métallurgie, on ne rencontre curieusement aucun maréchal-ferrant et un seul serrurier, Louis Rouinel. On peut cependant mentionner Alexis Bourdeau, 16 ans, qui est qualifié de cloutier et qui devait travailler chez un artisan de Parthenay. La commune compte le charron Victor Simonnet, le voiturier Joseph Vincent et le garde-champêtre Pierre Guionnet. On sera surpris de recenser deux couples de bouchers avec Louis Bedeneau et sa femme Catherine, ainsi que Louis Giroire et sa femme Thérèse. Ils étaient probablement installés au faubourg Saint-Jacques, l'endroit échappant à la taxe dite d'octroi. Citons encore l'aubergiste Pierre Massé et les cabaretiers François Pidoux avec sa femme Marie, Louis Prunier avec sa femme Marie, Charles Lebouc avec sa femme Anne, ainsi que la cabaretière Marie-Jeanne Allonneau. La plupart devaient être installés dans le secteur de La Maison-Dieu et des Rocs. Aux femmes déjà citées, il faut ajouter les lingères Isabelle Morin, Louise Simonnet et Julie Morin, les couturières Jeanne Simonnet, Marie-Anne Brossard et Marie Braud, ainsi que la ravaudeuse Florence Moré. Nous n'avons pas cité la filature de Pompairain dont le contremaître est alors Louis-Jean Dubour. Les six ouvriers et l'ouvrière recensés devaient y travailler. Le milieu agricole est représenté par Jean-Louis Morin, marchand de vaches, deux fermiers, un cultivateur, douze métayers et surtout 27 bordiers, ce qui montre l'importance des petites exploitations agricoles sur la commune. Nous terminerons cet état de la commune en 1836 par mentionner les 21 domestiques dont 8 femmes, mais surtout le milieu du travail précaire avec 36 journaliers et 2 journalières.

Châtillon en 1859

Arrosée par le Thouet, qui passe au pied du bourg situé sur une éminence. Cinq étangs. Sol landeux, de granit secondaire. Seigle, froment, sarrasin, avoine, méteil, orge, maïs, pommes de terre, légumes secs, chanvre, lin. Prairies naturelles et artificielles. Deux bois taillis et cinq futaies. Une carrière de granit en exploitation. Une filature de laine dite de Pompairain, sur le Thouet. Une fabrique à apprêter les étoffes, mue par une machine à vapeur de la force de six chevaux, quand les eaux du Thouet sont trop basses. Un moulin à foulon et deux moulins à farine. Quatre moulins à vent². Deux métiers pour la fabrication des étoffes dites tiretaines et serges. Cinq tisserands.

Ce qui caractérise principalement le bourg, est l'église et son cimetière.

L'existence de l'église Saint-Pierre est sans doute liée au fortin carolingien déjà évoqué. Ce premier édifice religieux fort modeste et en bois pouvait n'être qu'une sorte d'oratoire dans le fortin. L'église, reconstruite avant l'an mil sur son site actuel, sans doute remaniée et agrandie au XII^e siècle, va probablement faire l'objet de travaux au XV^e siècle puisque les armoiries d'Arthur de Richemont y sont peintes. La première mention connue de cette église remonte à 1300 : *Curia Sancti Petri de Castellon*. L'édifice va subir les affres des guerres de Religion et la moitié de l'église reste en ruine jusqu'au XIX^e siècle, les paroissiens n'ayant pas les moyens de reconstruire les murs écroulés.

² Il n'y a en réalité que deux moulins à vent à cette époque.

Vendue comme bien national en 1795 à Jean-Baptiste-Taffoireau moyennant 6 000 livres, des Châtillonnais rachètent la partie non ruinée vers 1800. L'église n'est cependant pas rendue au culte car il faut y faire d'importants travaux. Avec le Concordat mis en place en 1801, la paroisse de Châtillon est rattachée à celle de Viennay, une situation qui devait être similaire à celle du X^e siècle.

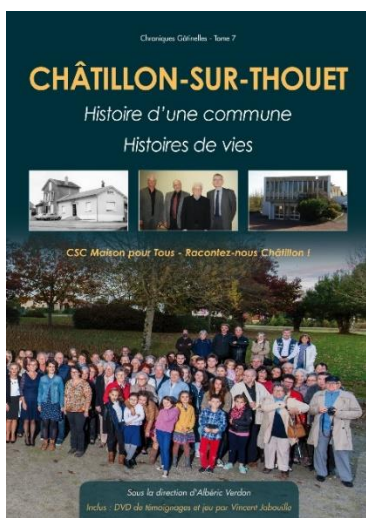
La partie de l'ancienne église rachetée par des Châtillonnais est remise peu à peu en état jusqu'à ce que le 16 août 1844, la paroisse devienne une succursale de celle de Viennay. Quant à la partie ruinée, elle n'est rachetée qu'en 1864. Commencent bientôt d'importants travaux qui s'achèvent en mai 1879, l'église ayant été consacrée le 18 septembre 1878 par l'évêque de Poitiers. Le curieux campanile qui caractérise aujourd'hui l'édifice date de cette époque. Il sera renforcé en 1886. Divers travaux d'entretien vont permettre de conserver l'édifice dans un bon état, mais d'importantes restaurations vont se dérouler à partir de 1987. Une messe en présence de l'évêque en marquera la fin en janvier 1990.



Le cimetière se trouvait sous l'Ancien Régime à l'emplacement de l'actuelle place Château-Mailloche, derrière l'église. Celui du Moyen Âge entourait certainement tout l'édifice. Une croix hosannière se trouvait dans un angle du cimetière. Elle sera déménagée en même temps que le cimetière à son emplacement actuel en 1869. Avec le développement urbain le cimetière sera encore déplacé en 1972 où il se trouve aujourd'hui. On regrettera la démolition de la chapelle Blot-Bardet qui se trouvait dans un angle du second cimetière et qui servait à la célébration des messes lorsque l'église paroissiale était en travaux.

Le bourg possédait également une chapelle sous l'Ancien Régime dédiée à Saint-Marc. En réalité, il a existé deux chapelles sous ce vocable sur la commune. L'autre, dépendait des bâtiments de la Maison-Dieu et elle servira de salle des malades à la fin du XVI^e siècle. Celle du bourg s'élevait sur un des côtés de l'entrée du château de Pompairain, dans le prolongement de l'avenue Paul-Gellé. Avérée à la fin du XVI^e siècle, elle est en ruine à la Révolution.

Albéric VERDON



Albéric Verdon nous a gentiment offert cet extrait de « *Châtillon-sur-Thouet, histoire d'une commune, histoires de vies* ». L'ouvrage couleur réalisé sous sa direction comporte de 500 pages et 320 illustrations au prix de 25 €. Vous pouvez le commander à la Maison pour Tous de Châtillon-sur-Thouet ou à l'auteur par mail à : verdon.alberic@wanadoo.fr.

PROMENADE GÉNÉALOGIQUE ET CAMPANAIRE À CHÂTILLON-SUR-THOUE

Deux siècles et demi à Chalandeau

Le château de Chalandeau qui dresse ses ruines pitoyables au bord de l'ancien chemin de Bressuire est passé entre les mains de plusieurs familles nobles ou bourgeoises, du règne de Louis XIV jusqu'à la Révolution, mais n'a connu qu'une seule famille de fermiers : les GARSUAULT. Avec une belle constance, ces derniers ont administré pendant près de 250 ans les terres et la seigneurie de Chalandeau. Nous allons raconter quelques épisodes troubles de leur histoire qui correspondent à peu près à leur arrivée et à leur départ de Chalandeau, mais nous commencerons par une histoire d'amour.

Le 14 juin 1816, Radegonde GARSUAULT donne procuration à M^e MENARDIÈRE avocat-avoué à Parthenay pour « faire constater [son] âge et opérer [son] mariage avec le sieur ROUSSELIÈRE ». En effet, deux obstacles s'opposent au projet de la jeune fille : le refus catégorique des parents qui ne veulent pas de cet agriculteur pour gendre et la disparition du registre d'état civil de Châtillon-sur-Thouet où est née Radegonde qui doit prouver sa majorité. On verra que la perte du registre de Châtillon pendant les troubles révolutionnaires va favoriser l'amoureuse...

Par procès-verbal et acte de notoriété remis au Juge de paix, Radegonde fait constater légalement son âge, 21 ans, sur la foi de témoins qui « ont des connaissances de l'époque à laquelle [elle] est née ». Ses parents protestent et jurent qu'elle n'en a que 19. Devant la loi, Radegonde est néanmoins majeure, la Révolution ayant ramené l'âge de la majorité de 25 à 21 ans pour les filles. Mais cela ne suffit pas ! Sans accord parental, les jeunes majeurs sont tenus de notifier leur projet de mariage à leurs parents par des « actes respectueux », autres innovations du Code Napoléon. Article 151 : « Les enfants de famille ayant atteint la majorité sont tenus, avant de contracter mariage, de demander, par un acte respectueux et formel, le conseil de leur père ou de leur mère... ». Article 152 : « L'acte respectueux prescrit par l'article précédent, et sur lequel il n'y aurait pas de consentement au mariage, sera renouvelé deux autres fois, de mois en mois ; et un mois après le troisième acte, il pourra passer outre à la célébration du mariage. »

Les parents de Radegonde campent sur leurs positions tout au long des trois actes respectueux le 11 juillet, le 12 août et le 23 septembre : « malgré toutes les prières et sollicitations respectueuses qui leur ont été faites à cet égard, ils se sont continuellement refusés à lui accorder leur consentement pour lequel [Radegonde] ne peut contracter un mariage qu'elle regarde comme devant faire son bonheur »... Le père juge même ce mariage « très inconvenant pour différents motifs qu'il se dispensera de déduire » et répète que sa fille n'a pas 21 ans accomplis. À la fin, c'est l'amour qui triomphe et Radegonde épouse Jacques ROUSSELIÈRE chez ce dernier, à Pompaire, le 21 octobre de la même année. L'ironie de l'histoire, c'est qu'il semble bien que Radegonde n'ait eu que 19 ans le jour de son mariage ; l'âge qui lui est donné dans tous les actes où elle apparaîtra jusqu'à sa mort en 1878 la fait naître en 1796 ou 1797. Pour l'anecdote, les pauvres parents GARSUAULT ne sont pas au bout de leurs peines. Pélagie, la cadette, épouse en 1822 un dénommé François ROBERT alias ROBERT le Chouan : un drôle de gendre qui fera la guérilla et des niches à tous les gendarmes...

Mais revenons à Châtillon et plus précisément au château de Chalandeau (anciennement Perdondale) qui est le lieu de naissance, certain cette fois-ci, de Radegonde. Son père René GARSUAULT qui fut brièvement maire de St-Pardoux en décembre 1815 après les Cent-Jours et sera celui de Saurais à l'issue de la Révolution de 1830, avait déjà été maire syndic de la communauté de la paroisse de Châtillon avant la Révolution, mais surtout fermier de Chalandeau comme, avant lui, son père, son grand-père, son arrière-grand-père et son trisaïeul. Cette fidélité à Chalandeau, depuis le XVII^e siècle, qui fit la fortune de la famille, s'achève comme bien d'autres choses à la Révolution. René GARSUAULT soumis à l'emprunt forcé de 1793, celui du « milliard sur les riches », demande et obtient à plusieurs

reprises des remises d'impôt, ses pertes étant incommensurables depuis le passage des « brigands » à Chalandeau, sans doute en marge de la prise de Parthenay par les Vendéens en juin 1793. En résumé, on a pillé son logis qu'il a dû abandonner, son commerce ne lui a procuré aucun bénéfice, il a vendu ses bestiaux à perte, ne tire plus aucun profit de ses bois taillis où chacun se sert, on lui a aussi volé une jument, réquisitionné trois quintaux de grains, il ne veut pas payer pour RIGAUD de VAUDREUIL, le propriétaire, qui a émigré, etc. Vendu comme bien national, Chalandeau est acquis par Pierre Jean ANDRIEUX, curé détroqué marié à une ancienne religieuse, républicain piqué d'agriculture qui fera venir au domaine un taureau suisse ancêtre, peut-être, de beaucoup de nos parthenayeses. Les GARSUAULT (qui ne sont pas ruinés) déménagent peu de temps après à la Vergnonnière de St-Pardoux et ne reviendront plus à Chalandeau.

René GARSUAULT III, maire en série, grand quémendeur et père revêche, a donc succédé comme fermier général de Chalandeau à René GARSUAULT II (1721-1788), René GARSUAULT I (1695-1753), Jean MERCEREAU (1636-1716), beau-père du précédent. Ajoutons à la liste Pierre GARSUAULT (1657-1719), père de René I, métayer de la Grossetière dépendant de Chalandeau, exerçant encore le métier familial de charpentier et André GARSUAULT (1612-1657) son grand-père qui ont aussi vécu à Chalandeau, ce dernier dès 1654, sans qu'on sache s'ils en étaient les fermiers.



Le château de Chalandeau au début siècle dernier.

Le départ de Chalandeau est provoqué par la Révolution, l'arrivée des GARSUAULT au domaine avait été marqué par les persécutions religieuses. En effet, les châtelains de l'époque, Ruben REIGNER sieur des Minières et son épouse Anne MARIN, avaient fait de Chalandeau un îlot protestant dans une région très majoritairement catholique. (Le Teil de St-Aubin, territoire des réformés de Parthenay est à deux pas ; Payré en la Peyratte, qui accueillera les protestants gâtinais, n'est pas très loin). Les REIGNER qui possèdent aussi des domaines à Rochetréjoux, près de Mouchamps dans l'enclave huguenote du Bocage vendéen, sont des opiniâtres accusés d'organiser des assemblées clandestines et de donner asile à des pasteurs en fuite. Arrêtée sur ordre de l'Intendant, toute la famille REIGNER est emprisonnée et refuse d'abjurer. Le sieur des Minières ira de forteresse en citadelle, sera embastillé pendant trois ans et mourra à l'abbaye de Mauprévoir en 1694. Son épouse, enfermée au couvent avec certains de ses enfants, aurait réussi à fuir le royaume vers 1699. Pendant ce temps à Chalandeau, Jean MERCEREAU aïeul maternel des GARSUAULT est fondé de pouvoir de la veuve REIGNER, quand le bail conventionnel de la terre de Chalandeau devient bail judiciaire afin que les revenus des huguenots opiniâtres soient saisis. À l'origine, Jean MERCEREAU est un petit artisan protestant du faubourg St-

Paul à Parthenay. Il épouse une coreligionnaire en 1657, mais contrairement à ses propriétaires, il abjure sans doute très tard puis se remarie avec une catholique de St-Loup. Homme de confiance des REIGNER, MERCEREAU a aussi séjourné dans le fief vendéen de ces derniers où il est accusé d'avoir prêché dans une assemblée nocturne au Boupère en octobre 1698 sur le thème : « Quand le ciel et la terre passeraient, mes paroles ne passeront point »... Un programme intransigeant qu'il ne suivra pas, en fin de compte.

La cloche de la Maison-Dieu

Notre promenade se poursuit à la Maison-Dieu de Parthenay alias le prieuré royal de la Magdelaine qui se situe à Châtillon-sur-Thouet assez loin du bourg. On ne peut manquer l'élégante église romane fort bien restaurée qui se trouve à proximité du Thouet et du faubourg St-Jacques. Nous rendrons hommage ici à un personnage discret, nomade et dépositaire d'un savoir-faire incomparable : le fondeur de cloche appelé aussi saintier. Rarement cité par les curés qui baptisent les cloches, le fondeur signe parfois les cloches qu'il fond. Mais les cloches sont par nature inaccessibles ou invisibles quand elles n'ont pas été fondues dans les premières années de Révolution pour faire des canons ou des gros sous à l'effigie du « roi des François » ou plus récemment par les Allemands. On peut toucher et admirer aujourd'hui une belle et ancienne cloche descendue du clocher de Frontenay-Rohan-Rohan et posée près de l'entrée de l'église. Quant aux deux cloches de taille moyenne qui se trouvaient il y a peu d'années sous le ballet de l'église de Pougne, on se demande ce qu'elles sont devenues... Les cloches ont rythmé la vie civile et religieuse dans les villes et les campagnes suivant un langage propre que nos ancêtres savaient interpréter. Un bon saintier était apte à leur donner la tonalité désirée et à refondre celles qui étaient ébréchées. Travaillant seul ou en petite équipe de deux ou trois, le fondeur doit se constituer un local, creuser une fosse et installer son fourneau et son moule au pied du clocher où il faudra hisser une cloche faite d'un alliage de bronze et d'étain, pesant parfois plus d'une tonne. Chaque étape de la fabrication d'une cloche est périlleuse ; les phases de démoulage et de test devaient procurer bien des angoisses au fondeur comme dans la célèbre scène d'*Andreï Roublev*, le film de Tarkovski. Il y a souvent des ratés et il faut recommencer. Le fondeur est un artiste.

Les fondeurs de cloche appartiennent presque tous à la même tribu venant du Bassigny, un petit pays boisé peu connu aux confins du plateau de Langres et de la plaine thermale des Vosges, dans la haute vallée de la Meuse. Du Moyen Âge à l'Époque moderne, ce sont les mêmes noms qui apparaissent partout en France et même à l'étranger car il y a, bien sûr, des églises et donc des cloches à fondre dans toute l'Europe. Parmi les grandes familles de fondeurs, citons les DELAPAI, DUBOIS dit Mable, ESPAULART, THOUVENIN, BOLLÉE, DIEZ, CHAPELLE... Contrairement aux autres métiers ambulants, les fondeurs de Lorraine qualifiés souvent de colporteurs sont relativement riches et restent fidèles au pays natal, pourtant ravagé par la guerre de Trente Ans, où ils aiment à revenir après de longues campagnes. Les fondeurs préfèrent se marier avec la fille d'un collègue du Bassigny. Certains voyagent avec femme et enfants se fixant un temps dans une province éloignée où le bouche-à-oreille aidant, ils obtiennent quelques commandes de cloches. Heureux hasard, le pionnier des « enquêtes campanaires » est un archiviste des Deux-Sèvres, Joseph Berthelé dont le relevé des fontes et fondeurs fait dans les archives poitevines donnent une bonne idée de l'activité des fondeurs et de l'enchevêtrement de leurs alliances.

Le fondeur qui fait étape à Châtillon-sur-Thouet s'appelle Nicolas BEZOT. Le 14 mars 1637, ce « marchand fondeur du pays de Lorraine » passe un contrat avec Pierre GUILLON fermier en partie de la Maison Dieu « pour refaire et fondre de neuf une cloche qui est audit prieuré du poids de 66 livres ». Une petite affaire pour notre fondeur qui est seul à prendre commande. Cette modeste cloche doit correspondre aux besoins du prieuré qui accueille des vagabonds et des pèlerins... En fouillant la littérature et les archives, il est possible de situer Nicolas BEZOT dans le grand mouvement des fondeurs avec le risque d'attribuer certains faits à un homonyme. En 1619, Nicolas BEZOT originaire de Saint-Thiébauld en Bassigny (département actuel de la Haute-Marne) passe un marché avec l'abbesse de la Trinité à Poitiers pour fondre une cloche « bonne et bien sonnante, d'une bonne armony (...) le tout de la pesanteur de 200 £ ». C'est peut-être notre Nicolas ou un autre, déjà âgé,

qui exerçait déjà dans les années 1570 en Bourgogne. Un autre Nicolas BEZOT ou le même que celui de Parthenay fondait avec son frère Jean une cloche à Maisoncelles en Brie en 1633. Les fontes de Jean BEZOT sont nombreuses dans la région ; il est en Anjou en 1625, à Poitiers en 1631, à Chinon en 1638, fond plusieurs cloches à Dissais (Vienne) en 1656, etc. Mais sans son frère Nicolas. Joseph Berthelé donne à Nicolas un autre frère : Antoine BEZOT (qui, par le plus grand des hasards généalogiques, se trouve être le gendre d'un ancêtre de l'auteur de ces lignes !) Antoine est également connu en Poitou : il fond en 1626 deux cloches à Saint Hilaire le Grand à Poitiers, puis en 1634 une cloche de 200 £ pour l'Abbaye de St-Maixent, etc. La parenté de tous ces fondeurs est certaine mais il est difficile d'affirmer, sauf exception, qu'untel est le frère, l'oncle ou le cousin d'un autre.



Signatures des fondeurs Nicolas MENU, beau-frère d'Antoine BEZOT sur un acte notarié de 1679 (à gauche) et de Nicolas DELAPPAIX (cousin ou neveu des précédents) sur l'acte de baptême de la cloche de St-Aubin-le-Cloud le 20 novembre 1676 (à droite).

Des cloches fondues par Antoine BEZOT existaient toujours au Mans au début du siècle dernier. Elles y sont peut-être toujours si elles n'ont pas été volées pendant l'Occupation. Celles de Nicolas BEZOT, à commencer par la petite cloche de la Maison-Dieu, ont sans doute disparu depuis longtemps. Sauf quelques cloches conservées... en Slovaquie ! En effet, l'archiviste Juraj Spiritza spécialiste de l'épigraphie campanaire de son pays a étudié le parcours de Nicolas BEZOT en Slovaquie entre 1633 et 1647 ! Il a retrouvé trois de ses cloches à Kežmarok, petite ville des montagnes des Hautes Tatras. Mais est-ce bien le même Nicolas BEZOT ? Rien n'est moins sûr, il faudrait retracer l'emploi du temps du fondeur à partir des dates de ses contrats de fonte. Pouvait-il partir en campagne à l'ouest de la France et quelques mois plus tard rejoindre l'autre extrémité de l'Europe ? Cela semble difficile au milieu du XVIIe siècle. L'analyse des cloches pourrait aider à l'identification, les saintiers ayant un monogramme, un style propre... Autre solution : comparer les signatures, à condition de se procurer un acte passé en Slovaquie. Mais cela nous éloigne encore de Châtillon.

Des fondeurs établis en Deux-Sèvres

Un fondeur du Bassigny a fait souche dans les Deux-Sèvres aux Aubiers : il s'agit de Pierre AUBRY. Les AUBRY de passage ou fixés aux Aubiers ont fondu de très nombreuses cloches en Poitou tout au long du XVIIIe siècle. Enfin, Amédée BOLLÉE, un autre fondeur de cloche ambulant dont la famille était d'origine lorraine, a donné son nom à une rue de Niort... Pas pour avoir refondu la cloche de Beaulieu-sous-Parthenay en 1890, mais pour l'invention d'une automobile baptisée « l'Obéissante ».

Sources :

- Archives des Deux-Sèvres et de la Haute-Marne
- Pasteur Rivierre, *Le Livre d'or des Protestants du Poitou*
- Histoire de la Gâtine poitevine et de Parthenay, le site d'Albéric Verdon
- Joseph Berthelé, *Enquêtes campanaires : notes, études et documents sur les cloches et les fondeurs de cloches du VIIIe au XXe siècle*, 1903
- Juraj Spiritza, *Vandrujúci lotrinský zvonolejár Nicolas Bezot a Slovensko* (Antoine Bezot, un fondeur de cloche ambulant en Slovaquie), 1999. M. Spiritza a écrit plusieurs articles sur Nicolas Bezot tous non traduits.

Stéphane DALLET

LA VERRERIE ROYALE DE LA CHAPELLE-SEGUIN

La Chapelle-Seguïn est un petit village de la commune de L'Absie. Autrefois c'était une paroisse et L'Absie n'était qu'un village construit autour d'une abbaye. Mais en 1836, L'Absie est devenu le chef-lieu communal et La Chapelle-Seguïn a sombré dans l'oubli.

Et pourtant, il aurait pu en être autrement. En effet, quelques années avant la Révolution, La Chapelle-Seguïn a connu une notoriété régionale grâce à l'installation dans son bourg d'une verrerie qui a employé jusqu'à 40 ouvriers. Pour lancer la production, des verriers allemands, lorrains, parisiens ou sarthois s'y sont installés. Il s'y est produit une suite d'événements qui auraient dû rester dans les mémoires, si la Révolution et la guerre civile vendéenne n'avaient pas bouleversé toute la région.

C'est cette histoire que nous allons vous raconter.

L'annonce de l'installation

Le périodique les « Affiches du Poitou » du **20 mai 1779** comprend l'article suivant issu d'un courrier dont l'auteur est « des environs de l'abbaye de l'Absie ». L'orthographe originale a été conservée.

« Vous pouvez annoncer, M., une manufacture intéressante qui va s'établir dans le bourg de La Chapelle-Seguïn, près d'ici. On s'occupe déjà des bâtimens nécessaires. C'est une verrerie. On y fera du verre à vitres & des bouteilles. Le particulier qui fait cette entreprise a choisi ce local apparemment, à cause du voisinage des bois de l'Absie, de la forêt de Vouvant, & d'une mine de charbon de terre découverte récemment auprès de ce dernier endroit. C'est aussi sur la route directe de Saumur à la Rochelle, à peu près à moitié chemin de l'une & de l'autre. Les villes de Niort, Fontenay, Partenay, sont aussi peu loin de là. Ces villes consommeront de ces verres & bouteilles. Sans doute que l'entrepreneur a trouvé à sa portée les terres convenables. Il a déjà des marchés faits pour le transport des matières & des ouvrages. Tout le monde fait des vœux pour qu'il réussisse. Ce sera une branche de travail & de commerce nouvele pour cette contrée. Il seroit bien juste de l'encourager. »

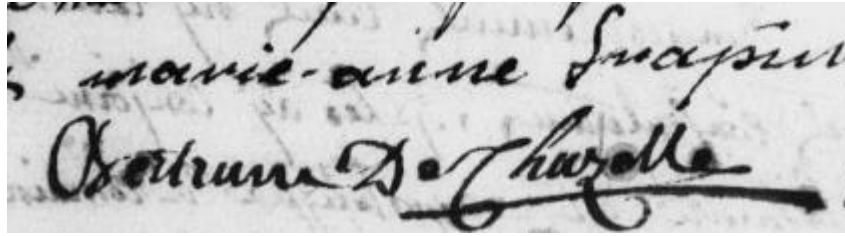


Entête du n°20 des affiches du Poitou.

Qui est à l'initiative de cette verrerie ?

L'entrepreneur est un « gentilhomme verrier », Bertrand de Chazelle (1730-1804), écuyer, seigneur de la Faurie (Dordogne). Issu d'une famille noble du Périgord, un de ses ancêtres a été reconnu dès 1572 comme maître verrier. En 1749, son père, Daniel de Chazelle, a déjà essayé d'installer une verrerie à Béruges (Vienne). Mais elle n'a fonctionné que quelques années.

Bertrand de Chazelles s'est marié en 1770 à Thorigné (79) à Marie-Anne Frapin. Il était alors installé à Celles-sur-Belle où le couple a eu 5 enfants.

The image shows a close-up of a handwritten document. The top line reads 'marie-anne Frapin' in a cursive script. Below it, the name 'Bertrand de Chazelle' is written in a larger, more ornate cursive script, underlined.

Signatures de Bertrand de Chazelle et de sa femme sur leur acte de mariage à Thorigné en 1770.

Pour créer son affaire, Bertrand de Chazelle dispose de soutiens prestigieux : le comte d'Artois, frère du roi Louis XVI et futur Charles X, et l'intendant du Poitou La Bourdonnaye de Blossac (le préfet de région de l'époque). Dans les années 1770, le verre des vitres et des bouteilles utilisé dans l'ouest de la France est importé d'Allemagne. Le projet a donc aussi un objectif politique.

Malgré ses soutiens, l'activité nécessite une autorisation royale. Il faudra donc attendre un arrêt du conseil de Louis XVI du 17 septembre 1780 pour que le projet puisse voir le jour.

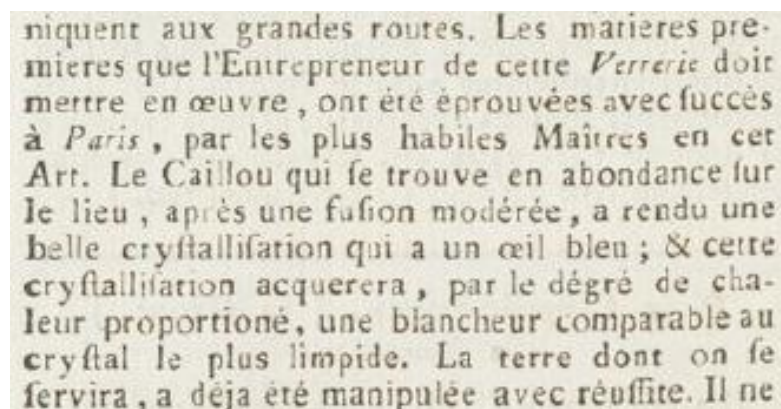
Matières premières et financement

Pour produire du verre, il faut du sable et du charbon pour alimenter les fours et porter la température jusqu'à 1 500 degrés. Pour 1 tonne de verre, il faut 700 kg de sable.

Le sable est issu d'un point d'extraction local dans la vallée de la Sèvre Nantaise et il s'avère d'excellente qualité. Il existe plusieurs lieux traditionnels de prélèvements possibles aux alentours. Est-ce dans le champ en contre bas de la verrerie ? Est-ce dans une parcelle nommée « la sable » à 500 mètres de la verrerie. Est-ce dans la sablière plus importante de Moutiers/Moncoutant à l'emplacement actuel de Pescalis ?

Le combustible est du charbon de bois. On trouve à cette époque de nombreux charbonniers qui s'activent dans la forêt de l'abbaye de L'Absie et les autres bois des environs. Même si l'article des « Affiches du Poitou » évoque la découverte de « charbon de terre » à Faymoreau (Vendée), cette ressource ne sera exploitée qu'en 1827.

Il faut additionner au sable du silicate de soude qui est obtenu par le lessivage de cendres de bois ou de fougères.

The image is a photograph of a printed text excerpt. The text is in French and describes the quality of local raw materials for white glass. It mentions that the materials have been tested successfully in Paris by experts and that the local sand and wood ash are of high quality, suitable for producing clear glass.

Extrait des affiches du Poitou du 30 novembre 1780 qui décrit la qualité de la matière première locale pour la fabrication de verre blanc.

Pour démarrer l'activité et se faire une clientèle, Bertrand de Chazelle lance une souscription de 4000 livres tournois remboursables en bouteilles à destination des notables locaux. Cela nous permet de savoir que la centaine de bouteilles était livrée moyennant la somme de 22 livres et 4 sols soit l'équivalent aujourd'hui de 3,50 € l'unité.

Chronologie de l'activité de la verrerie

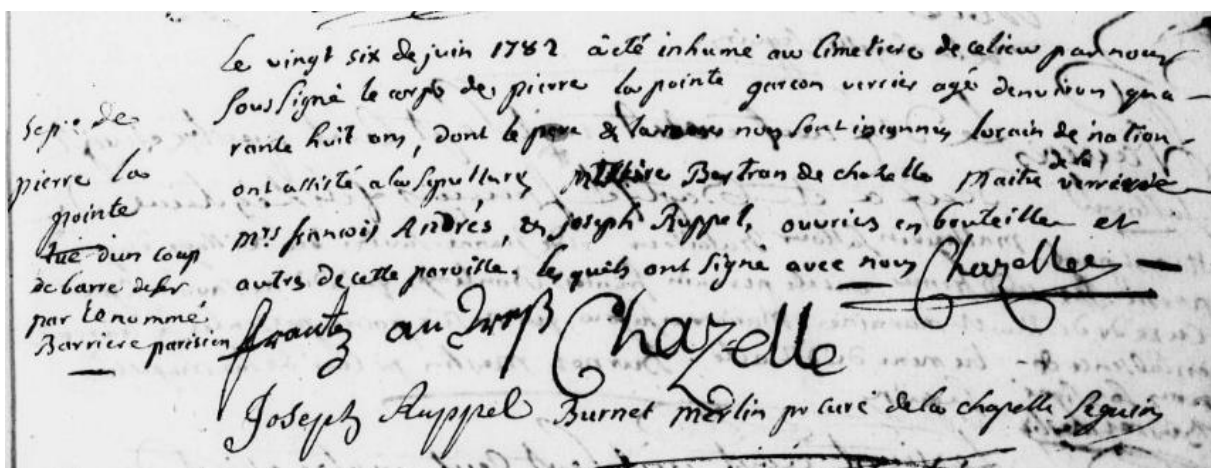
Les registres paroissiaux de La Chapelle-Seguin, tenus à cette période par l'abbé Burnet-Merlin, permettent de mieux connaître la famille de Chazelle et le personnel de la verrerie. En croisant les registres paroissiaux avec d'autres documents, on arrive à en reconstituer la vie entre 1781 et 1787.

Le 13 juillet 1781, est baptisée Marie Constantine de Chazelle, née de la veille. Il s'agit du sixième enfant du couple. La marraine est Constantine Biraud, fille de Jacques Biraud alors notaire royal à L'Absie. La famille de Chazelle est donc désormais installée à La Chapelle Seguin et s'est déjà mêlée aux familles de notables locaux. On peut supposer que la verrerie est en cours de construction et a peut-être déjà lancée sa production.

Le 28 octobre 1781 a lieu la sépulture de « *Vénérable homme Jean Baptiste Ruppel, environ 60 ans, allemand de nation, ancien souffleur et fournier à la verrerie royale nouvellement établie en notre paroisse, époux en son vivant de dame Barbe Blaskowitz. Assistent à la sépulture Mrs Joseph Ruppel son fils, François Andrés, Pierre Gabriel Barrière, ouvriers en verre à vitre et bouteilles, La Pointe et autres souffleurs en bouteille...* »

M. de Chazelle s'est donc assuré les services de verriers qualifiés allemands pour lancer sa production. C'est en fait toute une colonie de « travailleurs immigrés » qui s'est installée à la Chapelle-Seguin. La famille Ruppel avait déjà beaucoup voyagé puisqu'on la retrouve en Belgique près de Bruxelles en 1770.

Le 26 juin 1782 a lieu la sépulture de « *Pierre Lapointe, lorrain de nation, garçon verrier de 48 ans* ». En marge, le curé a noté que le défunt a été tué d'un coup de barre de fer par le nommé Barrière, parisien ... Cela confirme l'origine lointaine de la main-d'œuvre, et une ambiance au travail particulière... À peine la verrerie est-elle installée qu'elle est le lieu d'un meurtre. On imagine ce que la population locale a dû en penser...



Acte de sépulture de Pierre Lapointe le 26 juin 1782. A gauche la mention des circonstances du décès. On y voit également les signatures de Frantz Andreß et de Joseph Ruppel.

Le 6 mars 1783, a lieu le baptême de « *Marianne Andritz, fille de Maître François Andritz, ouvrier en verre, vitres et bouteilles travaillant à la verrerie royale. La marraine est l'illustre dame Marie-Anne Frapin, épouse de messire Bertrand de Chazelle.* » Le père de l'enfant est en fait l'homme dénommé précédemment François Andrés. Il signe Frantz Andreß et est lui aussi allemand, né en 1748 à Illingen dans la Sarre. Le curé semble avoir du mal avec l'accent germanique...

À cette période, on peut penser que la production de la verrerie est vraiment lancée. Cela n'empêche pas Bertrand de Chazelle de toujours rechercher des fonds car il semble que les investisseurs ne se sont pas bousculés pour s'associer au lancement de son entreprise.

Le 5 juin 1783, il s'adresse au contrôleur des finances du royaume, équivalent actuel du ministre des finances pour obtenir une subvention de 15 000 livres tournois (l'équivalent actuel de 250 000€). Il est

appuyé par une pétition signée par toute la noblesse locale (de Lescure, Grignon, de la Rochebrochard, de la Fenêtre, d'Etrie...)

Le 4 septembre 1783 a lieu la sépulture de « *Jacques Hocquillaire, allemand, ouvrier en verre à vitre, âgé de 34 ans* ». Sont présents son frère Jean-François Hocquemiller, Frantz Andreß, Joseph Soudé, François (Frantz) Matis, Quentin Rousseau, tous ouvriers à la verrerie.

Cet acte nous apporte de nombreuses informations sur le personnel de la verrerie et nos recherches sur le site Généanet nous ont permis de découvrir les éléments suivants :

- Il existe une famille Hocquemiller, souffleurs de verre, dont certains sont nés à Illingen. Les deux frères Hocquemiller sont donc probablement cousins de Frantz Andreß. La famille résidait à Villers-Cotterêts (Aisne) en 1780.
- Frantz Matis est né le 14 décembre 1751 à Dannelbourg (Moselle) d'une famille de verriers. Frantz Andreß était son témoin de mariage en 1779 à Villers-Cotterêts (Aisne).
- Il semble qu'en 1780 la verrerie de Villers-Cotterêts a arrêté son activité ce qui explique la présence simultanée des familles Hocquemiller, Matis et Andreß qui se connaissent depuis longtemps.
- Joseph Soudé est né en 1757 à Coudrecieux dans la Sarthe, lui aussi dans une famille de verriers. Ce village à 20 km du Mans abrite alors une verrerie depuis 1732.

Ces verriers ont-ils été recrutés seulement pour apporter leur expertise lors du lancement de l'activité ? Sont-ils restés jusqu'à la fin ? Cet acte est le dernier qui les mentionne à La Chapelle Seguin. Nous avons découvert que Frantz Matis est décédé en 1815 dans la Nièvre. On retrouve la famille Hocquemiller à Anor (Nord) après la Révolution. Joseph Soudé est retourné à Coudrecieux où il est décédé en 1817. Le **19 décembre 1783**, comme la subvention royale tant désirée se fait toujours attendre, c'est l'intendant du Poitou La Bourdonnaye de Blossac (le fils) qui intervient à nouveau auprès du roi.

Puis le **27 juin 1784**, l'évêque de Saint Omer, Alexandre de Bruyère, ancien abbé de l'Abbaye de l'Absie, s'adresse à Calonne, alors principal ministre de Louis XVI. Là encore est jointe une pétition de vitriers de Niort, Poitiers et Fontenay le Comte. On y apprend que les verres sont « *très beaux, imitant ceux de l'Alsace* », que les pétitionnaires « *ont la satisfaction de tirer de cette verrerie des carreaux de toute grandeur* », que « *cet établissement est avantageux pour le Poitou, qu'il dispense d'acheter ces carreaux à très gros frais de pays étrangers* ».

Mais l'argent n'arrive pas.

Le **23 janvier 1785**, le nouvel intendant du Poitou Boula de Nanteuil relance la demande. On apprend grâce à lui que la verrerie connaît des déboires : l'écroulement du premier four, les difficultés avec les matériaux de proximité, la rigueur des hivers qui détériore les chemins. Les tombereaux de charbon de bois semblent avoir bien du mal à arriver. Malgré cela, il soutient activement la demande de la manufacture qui « *est la seule de cette espèce qu'il y ait en Poitou... et qui occupe environ 40 personnes...* ».

Les intendants du Poitou La Bourdonnaye de Blossac (père) et Boula de Nanteuil, qui ont encouragé et soutenu l'installation de la verrerie auprès du conseil royal. (photos Wikipédia et Maraichine normande)



Le 5 mai 1785 a lieu le baptême de « *Marie Anne, fille de Jean Seigneur et de dame Marianne Paillard. La marraine est dame Marianne Frapin épouse de messire Bertrand de Chazelle, propriétaire de la verrerie royale.* Le parrain est Hilarion Burnet Merlin, bourgeois, le frère du curé. Les parents sont originaires de la Brie, près de Provins et résident à la verrerie. Leur acte de mariage de 1777 à Voulton mentionne qu'ils sont issus de familles de paysans aisés.

Le 6 mai 1785, un incendie détruit « tous les bâtiments, les ustensiles et plusieurs centaines de bouteilles ». Dans un nouveau courrier à Paris **le 9 juin 1785**, l'intendant Boula de Nanteuil mentionne que « la sécheresse de la saison et la rareté de l'eau ont empêché M. de Chazelle d'arrêter les progrès du désastre ». Quelques semaines après, arrive de Paris la réponse suivante : « *décision du 21 juin, rien à faire* ».

Pourtant il semble bien que la production reprenne à la verrerie au bout de quelques mois. De nouveaux actes paroissiaux mentionnent son existence.

Le 12 juillet 1786 a été baptisée en danger de mort par la sage-femme à la verrerie, Jeanne Françoise Pétronille Seigneur, fille de Jean Seigneur, bourgeois, et de dame Marianne Paillard. Ces nouvelles précisions laissent à penser que Jean Seigneur seconde Bertrand de Chazelle dans la direction de la verrerie. Le parrain est François Lagoutte, menuisier, originaire de la Vienne, installé à la Chapelle Seguin depuis au moins 1768, année de son mariage. La marraine est Marie Jeanne Fourestier, une jeune servante d'une famille de la Chapelle Seguin alors âgée de 13 ans.

La famille Seigneur quittera plus tard la Chapelle Seguin et retournera dans sa région d'origine. On retrouve Jean Seigneur à Provins dans les années 1790. Il y mourra en 1825.

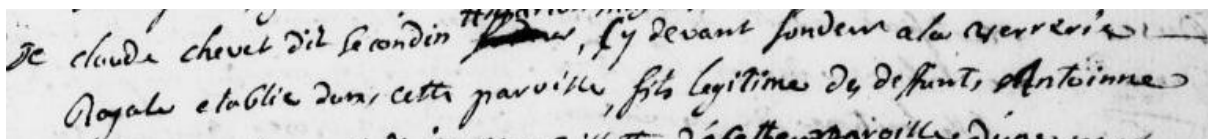
Le 15 février 1787, a eu lieu la « *sépulture d'Antoine Chevet dit Secondin, bucheron d'environ 73 ans décédé d'hier à la verrerie royale* ». Sont présents aux obsèques ses fils Claude et Léonard. En fait Antoine Chevet était probablement né en 1717 à Saint-Secondin, dans le sud de la Vienne, d'où son surnom. Cela nous prouve que ceux qui s'occupaient de l'approvisionnement en charbon de bois à la verrerie étaient eux aussi issus d'autres régions.

Le 22 mars 1787 : a eu lieu la sépulture de Jacques Roy, « *garçon décédé d'hier à la verrerie royale y travaillant en qualité de manœuvre âgé d'environ 32 ans* ». Jacques Roy était originaire par son père de Vernoux-en-Gâtine et de Pougne par sa mère. Cet acte mentionne donc pour la première fois un employé de la verrerie vraiment gâtinais.

Le 4 mai 1787 a eu lieu la sépulture de « *dame Marie Anne Frapin, épouse de messire Bertrand de Chazelle* ». Il est mentionné en marge qu'elle avait 45 ans. À noter qu'ont signé l'acte de sépulture son mari, son fils Jean-Baptiste Bertrand, ses cousins Guillaume de Vard, d'Angoulême et François du Coudray. Pour marquer l'importance de la défunte, ce sont trois prêtres qui ont officié ce jour-là, l'abbé Burnet Merlin étant appuyé par le curé de la Chapelle Saint Etienne et par le chapelain de l'abbaye de l'Absie.

Durant l'année 1787, sans que nous ayons plus de précision sur la date, la verrerie a été dévastée par un second incendie. Cette fois, l'activité ne s'en est pas remise et la production s'est définitivement arrêtée. Cette nouvelle catastrophe a englouti ce qui restait de la fortune de Bertrand de Chazelle. Le malheureux a ainsi perdu en quelques mois sa femme et l'entreprise qu'il s'était donné tant de mal à créer et à faire vivre.

Le 29 janvier 1788, on retrouve encore une mention de la verrerie dans un acte paroissial. Il s'agit du mariage de Claude Chevet, fils d'Antoine Chevet évoqué précédemment, et de Renée Maury, fille d'un paysan de Largeasse. Le fils de Chazelle est signataire de l'acte. Claude Chevet est mentionné comme « *cy-devant fondeur à la verrerie royale établie dans cette paroisse* ». Le curé Burnet-Merlin parle de la profession du marié au passé. Il s'agit du dernier acte où il mentionne la verrerie et où la famille de Chazelle apparaît.

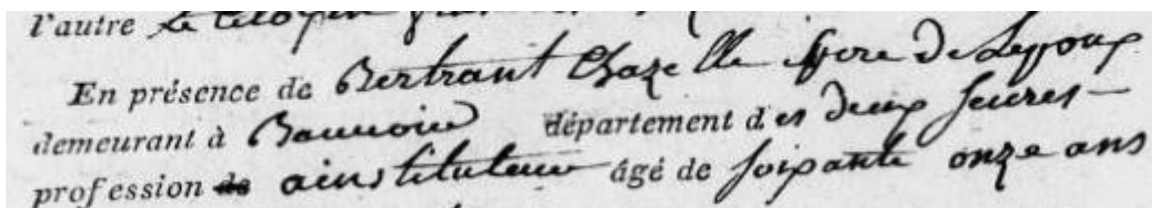


Extrait de l'acte de mariage de Claude Chevet le 29 janvier 1788 qui mentionne pour la dernière fois la verrerie dans les registres paroissiaux de La Chapelle-Seguin.

On retrouve Bertrand de Chazelle le **14 juin 1788**, à Cours, près de Champdeniers. Il s'y est remarié avec Marie-Françoise d'Ellenne de Monbail, née en 1734 à Clessé. Ce remariage peut sembler rapide, mais c'était une pratique courante à l'époque. L'acte mentionne que Bertrand de Chazelle réside encore à l'époque à La Chapelle-Seguin. C'est la dernière trace qui le relie à la verrerie.

Nous n'avons rien pu découvrir sur ce qu'il est devenu pendant la Révolution. La généalogie familiale a seulement pu nous informer que son fils aîné, Jean Baptiste Bertrand, a été tué pendant les guerres de Vendée, sans que l'on en sache plus sur les circonstances.

En septembre 1802, lors du mariage de son seul fils survivant, François, à Celles-sur-Belle on retrouve à nouveau la trace de « Bertrand Chazelle ». Effet de la Révolution, il ne porte plus la particule de son nom. Il est mentionné qu'il demeure à Beauvoir-sur-Niort où il est instituteur. Alors âgé de plus de 70 ans, c'est probablement le seul moyen qu'il ait pu trouver pour survivre et échapper à la misère la plus totale.



Extrait de l'acte de mariage de François de Chazelle en 1802 à Celles-sur-Belle.
Son père est mentionné comme instituteur âgé de 71 ans.

Selon le dictionnaire historique et généalogique du Poitou par H. Beauchet-Filleau, Bertrand de Chazelle est décédé le 1^{er} novembre 1804. Le lieu n'est pas précisé.

Son fils François et sa fille Constantine, née à La Chapelle Seguin, lui ont assuré une nombreuse descendance.

Jean-Philippe POIGNANT

Remerciements

Cet article est le fruit d'un travail collectif. Un grand merci à Isabelle Gorin pour son aide. C'est elle qui m'a donné l'idée de cet article, m'a apporté les informations du registre paroissial de La Chapelle-Seguin et m'a fait rencontrer M. et Mme Fazillaud. Elle tenait à ce qu'il reste une histoire de ce bâtiment tout juste démoli. Voilà qui est fait.

Toute ma gratitude à M. et Mme Fazillaud, derniers occupants de la verrerie jusqu'en 1986. Ce sont eux qui ont trouvé dans leur jardin les restes de verre pétrifié dont nous vous présentons les photos.



Ils nous ont également gentiment confié les photos anciennes de la verrerie et le livre de Raoul Dubois sur l'histoire de L'Absie. Madame Fazillaud est née et a vécu plus de la moitié de sa vie à la verrerie.

Merci à Albéric Verdon. Son extraordinaire site <https://gatine-parthenay.pagesperso-orange.fr/> nous a rapidement orientés sur les articles des « Affiches du Poitou » qui décrivent la création de la verrerie. Albéric nous a également précisé la datation probable des bâtiments dernièrement rasés.

Sources :

- Création de la verrerie : Affiches du Poitou n°20 du 20 mai 1779 et n°48 du 30 novembre 1780 <https://gallica.bnf.fr/>
- Généalogie de la famille de Chazelle, mention des deux incendies de 1785 et 1787, ruine de M. de Chazelle, mort de son fils aîné, et décès en 1804 : Dictionnaire historique et généalogique des familles du Poitou. Tome 2. H. Beauchet-Filleau.1895 p. 366. <https://gallica.bnf.fr/>
- Les actes paroissiaux et d'état-civil de la famille de Chazelle ont été retrouvés avec la base de données Génée 79 du Cercle généalogique des Deux Sèvres.
- Acte du premier mariage de Bertrand de Chazelle AD79-86 en ligne. Thorigné BMS 1732-1792. Vue 124/184.
- Actes de naissance des premiers enfants de Bertrand de Chazelle, et du mariage de son fils François : AD79-86 en ligne, Celles-sur-Belle, BMS 1773-1783, vue 15, 29, 40, 41 et 53 /119. Mariages 1803-1822 vue 2 et 3/247
- Actes paroissiaux mentionnant la famille de Chazelle et le personnel de la verrerie : AD79-86 en ligne La Chapelle-Seguin, BMS 1770-anX, vues 81, 82, 85, 90, 93, 105, 121, 122, 126 /243.
- Demande de la subvention, contenu des pétitions et détail du premier incendie : 1000 ans d'histoire de l'Absie par Raoul Dubois, pages 31 à 33.
- Acte du second mariage de Bertrand de Chazelle : AD79-86 en ligne, Cours, BMS 1770-1790 vue 140/159
- Mentions de l'abandon de la verrerie en 1787, de la levée de fonds, de la demande de subvention et de l'incendie de mai 1785 : Essai sur l'organisation du travail en Poitou, Prosper Boissonade. 1900, tome 1 p. 72 et tome 2 p. 529. <https://gallica.bnf.fr/>
- Les informations sur l'état-civil des familles Ruppel, Andreß, Hocquemiller, Matis, Soude, Seigneur, Chevet et Roy sont issues de <https://www.geneanet.org/>
- Acte de mariage de la famille Seigneur en 1777 à Voulton près de Provins (Seine-et-Marne) : AD 77 en ligne, BMS Voulton 1771-1785, vue 147/309
- Descriptif de la fabrication de verre : article sur la verrerie de Villers-Cotterêts au XVIII^e siècle, <https://www.histoireaisne.fr>



*Porte d'entrée de la cuisine situé à l'aile gauche de l'ancien bâtiment.
Le linteau mentionne l'année 1609 et deux initiales. Il s'agit probablement d'un
remploi au XVIII^e siècle.*

L'EXONÉRATION DU SERVICE MILITAIRE

J'ai découvert, par hasard, l'**exonération** parmi les actes notariés de M^e BOURDIN, notaire à Saint-Loup.

Il s'agit d'une loi du 26 avril 1855 qui substitue le remplacement par « l'exonération » pour les hommes tirés au sort.

« La loi du 26 avril 1855 transforme le remplacement par le système dit de l'exonération, qui permet d'éviter le service militaire en versant à la Caisse de dotation de l'armée une somme servant à payer les rengagements d'anciens militaires. « La durée du service militaire actif est portée à sept années ».³

Seuls les jeunes hommes les plus aisés peuvent bénéficier de l'exonération. Le 4 février 1868, le remplacement par un autre conscrit est rétabli. Par la loi du 27 juillet 1872, le service militaire et universel devient obligatoire pour tous les Français âgés de 19 ans, d'une durée fixée par tirage au sort. *« Le tirage au sort est maintenu selon la loi Soult de 1832, et le remplacement (remplacé par l'exonération depuis 1855) est rétabli. Les mauvais numéros doivent effectuer un service de cinq ans dans l'active, et quatre ans dans la réserve. Le mariage est autorisé après un an de réserve. La loi maintient donc un principe inégalitaire, les familles aisées pouvant à nouveau recourir au remplacement pour faire échapper leurs enfants à l'obligation militaire ».⁴*

Ainsi le 25 février 1866,⁵ nous avons un acte notarié où sont présents :

- Jean GABILLY de Saint-Germain-de-Longue-Chaume pour son fils Aristide Théodore
- Charles ROY de Fénéry pour son fils Pierre
- Joseph POIRAULT de Saint-Loup pour son fils Jean
- René ARNAULT de Lamairé pour son fils François Eugène
- Louis BARREAU d'Assais pour son fils Philibert
- Jacques CLISSON du Chillou pour son fils Jacques Désiré
- François ROBERT des Jumeaux pour son fils François.

Ils veulent faciliter pour leurs fils qui seraient appelés à faire partie du contingent de leur classe (de 1865) le moyen de se faire exonérer du service militaire, ils ont à cet effet établi entr'eux une bourse commune ».

Sont précisées les sommes versées par chacun et l'utilisation de celles-ci. À savoir pour les 5 premiers cités la somme de 1 000 francs chacun et 500 francs pour les 2 suivants, soit une bourse de 6 000 francs. Cette somme sera déposée chez M^e BOURDIN. Les frais seront déduits de cette somme qui appartiendra aux souscripteurs désignés par le sort. Si les fonds de la bourse sont supérieurs à la somme nécessaire pour l'exonération, le surplus sera réparti entre les souscripteurs en raison de leur mise.

Le prix de l'exonération est fixé par arrêté du Ministère de la guerre.

Le 27 mai 1866,⁶ nous avons un autre acte notarié qui fait suite au précédent. Le tirage au sort a eu lieu, c'est la mise en exécution de la procédure. Trois jeunes sont tirés au sort, Pierre ROY, Jean POIRAULT et Désiré CLISSON. Le prix de l'exonération a été fixé 2 100 francs. Il s'ensuit qu'il est constitué une bourse commune entre les 7 participants, de 500 francs chacun, soit 3 500 francs, diminués de 80 francs de frais, il reste donc 3 420 francs.

- Cette somme est partagée entre les trois tirés au sort, soit 1 140 francs chacun.

- Concernant ceux tirés au sort qui ont mis 1 000 francs en février, ROY et POIRAULT :

ils prennent leurs 1 140 francs chacun, soit 2 280 francs.

le surplus de la bourse de 500 francs par personne des 5 premiers donne 2 500 francs.

ils disposent d'un total de 4 780 francs.

les frais sont de 50 francs

il reste 4 730 francs

leur exonération est de 4 200 francs (2 100 fois 2).

³https://archives.finistere.fr/sites/default/files/aide_recherche_matricule_chronologie_textes_recrutement_1.pdf

⁴https://fr.wikipedia.org/wiki/Loi_Niel

⁵AD 79, M^e BOURDIN, 3 E 7768

⁶AD 79, M^e BOURDIN, 3 E 7768

il reste donc 530 francs à répartir entre les 5 premiers, soit 106 francs chacun.

Un peu compliqué... En résumé, si j'ai bien compris :

- pour les cinq premiers, GABILLY, ROY, POIRAULT, ARNAULT, et BARREAU, deux fils sont tirés au sort et bénéficient de la bourse. Ils récupèrent les 4 200 francs l'exonération des deux tirés au sort, plus 106 francs pour chacun d'eux. En définitive, ils ont versé chacun 894 francs (1 000 – 106) même ceux dont le fils n'a pas été tiré au sort.

- pour les deux autres, CLISSON et ROBERT, ils récupèrent de la bourse initiale 1 140 francs pour Désiré CLISSON, tiré au sort. Ledit Désiré doit rajouter 960 francs pour l'exonération (2 100 – 1 140). Au final, CLISSON verse 1 460 francs (500 + 960) pour son exonération de 2 100 francs et ROBERT aura versé 500 francs.

Ou un peu de mathématiques...

1° phase		versé	pour l'exonération		
Jean Gabilly	Aristide Théodore	500 F			
Charles Roy	Pierre	500 F	1 140 F		
Joseph Poirault	Jean	500 F	1 140 F		
René Arnault	François Eugène	500 F			
Louis Barreau	Philibert	500 F			
Jacques Clisson	Désiré	500 F	1 140 F		
François Robert	François	500 F			
		3 500 F			
	frais	-80 F			
		3 420 F	3 420 F		
2° phase		versé	pour l'exonération		
Jean Gabilly	Aristide Théodore	500 F			
Charles Roy	Pierre	500 F	1 140 F		
Joseph Poirault	Jean	500 F	1 140 F		
René Arnault	François Eugène	500 F			
Louis Barreau	Philibert	500 F			
		2 500 F	2 280 F	4 780 F	
			frais	-50 F	
				4 730 F	
solde	somme disposée	4 730 F			
	l'exonération	4 200 F			
	reste à partager	530 F			
	soit par personne	106 F			
Bilan final		prévu	reste	rajout	réel versé
Jean Gabilly		1 000 F	106 F		894 F
Charles Roy		1 000 F	106 F		894 F
Joseph Poirault		1 000 F	106 F		894 F
René Arnault		1 000 F	106 F		894 F
Louis Barreau		1 000 F	106 F		894 F
Jacques Clisson		500 F		960 F	1 460 F
François Robert		500 F			500 F
					6 430 F
Pour l'exonération des 3 tirés au sort		6 300 F			
	frais	130 F			
		6 430 F			

Annie LARROUY

DES DEUX-SÉVRIENS RENCONTRÉS HORS DU DÉPARTEMENT

Archives Municipales de BREST / Justice – Prisons – Bagnes / Enrôlements volontaires des garde-chiourmes / Registres des déclarations

3 juillet 1828 : **VIGIER Charles**, ancien militaire, né à Gournay le 14 juin 1794, ne signe.

23 septembre 1830 : **BELIN Jean**, ancien militaire, né à La Chapelle-Largeau, 44 ans, ne signe.

21 janvier 1837 : **MARILLOT François**, ancien militaire, né à Louin le 19 mai 1794, engagement volontaire de 6 ans, contracté ce jour par lui devant la commission de la marine du port de Brest spécialement chargé du service des chiourmes.

10 mai 1838 : **BONNET Pierre**, ancien militaire, né à Louin, canton de Saint-Loup, le 6 novembre 1805, ne signe.

Archives Municipales de BREST / Travail / Livrets ouvriers / 1804 – 1890

6 août 1811 : **PÉCHÉ Alexandre** 17 ans 1/2, né à Niort, chapelier, 1,62 m – cheveux et sourcils châtain clair – yeux roux -front ordinaire – nez bien fait – bouche moyenne – menton rond – visage ovale – teint ordinaire une cicatrice au poignet gauche travaille chez Cornou – chapelier à Recouvrance.

6 janvier 1862 : **VIGNAULT Pierre** 50 ans, né à Lezay, demeurant 7 rue Guyot 1,63 m – cheveux et sourcils châtain foncé – barbe châtain – front ordinaire – yeux bruns – nez et bouche moyens – menton rond – visage ovale – teint brun, délivré sur un certificat de bonne conduite des services de la marine.

13 avril 1863 : **PERNAUDEAU Joseph Bélisaire** 49 ans, né à Parthenay, demeurant 47 rue de la Rampe, cordonnier, 1,62 m – cheveux et sourcils châtain foncé – barbe châtain – front ordinaire – yeux gris – nez régulier -bouche moyenne – menton rond – visage plein – teint ordinaire, délivré sur un congé de service.

Archives Municipales de BREST / Travail / Livrets ouvriers / Registre d'apprentis

10 novembre 1899 : **MONT Marguerite Alphonsine**, née le 20 juin 1886 à Niort, domicile 46 rue du Cimetière.

Archives Départementales de la Seine / Listes électorales de la ville de Paris 1860 – 1870 / Liste de 1864

D'ACQUIN Aimé né à Melle en 1814 M^{tre} de France au Maroc demeurant 48 Bd Malesherbes quartier Europe - 8^e

DUBOIS Germain né à Saint-Martin-d'Entraigues le 25 août 1802 agent de commerce demeurant 26 Rue Bons Enfants, quartier Palais Royal - 1^{er}

PROUST Pierre né à Maisonnay le 2 avril 1840 maréchal des logis garde de Paris demeurant Caserne des Célestins, quartier Arsenal - 4^e

TINNENBROCK Charles né à Melle le 12 juin 1815 maître d'orfèvrerie anglaise demeurant 41 passage Jouffroy, quartier faubourg Montmartre - 9^e

Bénédicte REIGNER-TROUDE

P'TIT ZÉCHOS DDS
La newsletter des dépouilleurs

Les dépouilleurs rencontrent parfois des métiers insolites ou inconnus. Danièle cherche à les expliquer dans la revue qui leur est dédiée. En voici quelques-uns :

BARASSEUR : Voiturier transportant plus particulièrement des troncs d'arbres et du bois en général.

CHASSERON : Meunier ramassant le grain au domicile pour le moudre à façon ; désigne aussi le valet de meunier.

COCASSIER ou COQUETIER : Marchand ambulant récoltant les produits frais tels que beurre, œufs... dans les campagnes pour les revendre au marché.



*Nous n'avons toujours pas trouvé
d'allumeur de réverbères...*

CONTRÔLEUR DES AIDES : De nos jours, contrôleur des impôts. Les Aides furent, au départ, des sommes versées volontairement au souverain pour des besoins particuliers puis furent transformées en impôts obligatoires.

CROCHETIER : Artisan qui fait des crochets pour les crocheteurs et les portefaix ou les bêtes de somme. Les crochets des Portefaix sont des instruments à deux grandes branches et à deux crochetons avec une sellette tandis que ceux des animaux sont des supports fixés sur le bât pour retenir les charges.

ESCARDEUR : fabricant de peignes à carder la laine.

FILETIER : Il fabrique des filets pour la pêche. on peut trouver laceur ou mailleur.

FILTOUPIER : Personne battant le chanvre pour en tirer la graine.

GARDE VERDIER : Officier des Eaux et Forêts qui avait autrefois sous sa garde et juridiction un certain territoire boisé. Le territoire placé sous la juridiction d'un verdier s'appelait une *verderie*.

MANCHONNIER : Ouvrier verrier qui fait des manchons en verre, c'est-à-dire des cylindres que l'on fend et que l'on aplatit ensuite pour en faire des vitres.

PEIGNEUR ou PEIGNAIRE : Ouvrier cardeur démêlant la laine obtenue du détouilleur (attention, ne pas confondre avec « dépouilleur »).



...ni de marchande de moulins à vent !

PÉNADE : deux versions incertaines, soit marchand de guenilles et de peaux de lapin, soit débardeur ou manœuvre.

RIVERON : Journalier ou cultivateur qui entretenait les rives de la Dive, à Moncontour.

ROULIER : Transporteur de marchandises au moyen de chevaux et de charrettes. À comparer de nos jours au camionneur, routier, transporteur et métiers associés.

TEINTURIER EN LAINE : Personne chargée de teindre les fils de laine.

Danièle BILLAUDEAU



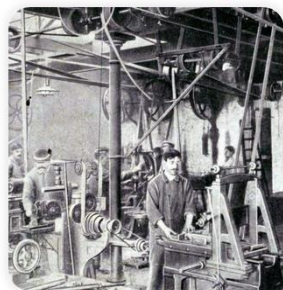
De nouveaux fonds numérisés en ligne

- En 2021 ont été mis en ligne tous les répertoires de **notaires** de 1796 à 1946, déposés au greffe du tribunal (série 8 U). Cette offre est amenée à s'enrichir avec la numérisation de répertoires de l'Ancien Régime et de la période révolutionnaire ainsi que de minutes dont la fragilité ne permet pas la consultation en salle de lecture.
- En 2022 seront mis en ligne les indicateurs, les tables et les registres des formalités **hypothécaires**. Les registres de transcriptions jusqu'en 1905 resteront consultables en original en salle de lecture.
- Les registres **d'état civil** de 1923 à 1942 sont en cours de numérisation ; ils seront disponibles en ligne via une connexion à l'espace personnel avec France Connect, d'ici la fin de l'année.

Zoom sur les inventaires en ligne

Les Archives informatisent peu à peu l'ensemble de leurs inventaires afin de les mettre en ligne. L'accès se fait par la recherche plein texte ou par le menu Rechercher > Inventaires en ligne. Le moteur général permet une recherche par mots-clés (lieux, personnes, thèmes...) tandis que l'état général des fonds donne un accès par thématique.

Inventaires en ligne



Moteur général



Etat général des fonds

En juin 2022, 21 % des collections (plus de 4 kilomètres linéaires) sont couvertes par un inventaire en ligne.

Parmi eux se trouvent les fonds les plus consultés (état civil, archives notariales...), mais aussi des documents moins connus comme des fonds privés de familles, d'églises réformées ou d'entreprises, des archives d'écoles, d'hôpitaux, de permis de construire...

Une fois la référence (cote) du document trouvée, elle est consultable en salle de lecture (sous réserve de son état).

Nous contacter :

<https://archives-deux-sevres-vienne.fr>

Tél : 05 49 08 94 90

Adresse : 26 rue de la Blauderie – 79000 NIORT

Salle de lecture ouverte du mardi au vendredi de 8 h 30 à 17 h (fermeture 1^{re} quinzaine d'août)

À venir, les activités culturelles du second semestre

Les **ateliers d'initiation à la généalogie** continuent, coanimés avec le Cercle généalogique des Deux-Sèvres. Ce sont des moments d'échanges, qui vous apprendront à faire l'histoire de votre famille.

Les Archives départementales ouvrent au public lors des **Journées du Patrimoine**, le dimanche 18 septembre de 14 h à 18 h :

- **visites commentées** du dépôt d'archives (durée d'environ 45 mn), présentation des missions, ou comment découvrir l'envers du décor et approcher les trésors de l'histoire des Deux-Sèvres.
- **informations pratiques sur la généalogie** avec la participation du Cercle Généalogique en salle de lecture.
- **présentation de documents d'archives inédits**, de 14 h à 17 h par Sophie MONNET, archiviste. Venez découvrir ces documents d'archives et écouter leur histoire...

Retrouvez nos actualités culturelles sur <https://archives-deux-sevres-vienne.fr>

[illegible]